

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire

Rapports concernant l'année 2016 – 2017



Octobre 2017

UQO

Le 27 octobre 2017

Monsieur Jean Leroux
Directeur général
Direction générale du financement
Secteur de l'enseignement supérieur
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, de la Chevrotière, 19^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

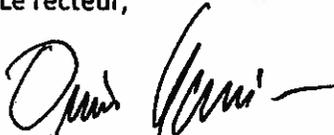
Objet : *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire – Rapports concernant l'année 2016 - 2017*

Monsieur,

En réponse à la demande du 3 août dernier du sous-ministre adjoint à l'enseignement supérieur, M. Simon Bergeron, concernant l'objet mentionné en rubrique, veuillez trouver ci-joint les rapports requis concernant l'année financière 2016-2017.

Espérant le tout conforme, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le recteur,



Denis Harrisson

p.j. 1 exemplaire des rapports en version papier
1 copie en format pdf sur DVD
1 copie en fichier Excel de l'État du traitement sur DVD

RAPPORT DE PERFORMANCE ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT





Bilan et perspectives

Octobre 2017

1. Introduction

Ce rapport vise à répondre aux exigences de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*. Il fait le bilan des activités de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), pour l'exercice 2017-2018, en fonction des mesures de la performance stipulées dans l'article 4,6 de la *Loi*, (L.R.Q., chapitre E-14.1). Selon l'article 4,6, les universités québécoises doivent fournir un rapport qui indique notamment :

- a. Le taux de réussite, par secteur disciplinaire, pour chaque grade universitaire;
- b. La durée moyenne des études, par secteur disciplinaire, pour l'obtention d'un grade universitaire;
- c. Les mesures prises pour l'encadrement des étudiants;
- d. Les programmes d'activités de recherche.

Plusieurs des données présentées dans ce rapport ont été colligées par la Direction de la recherche institutionnelle (DRI) de l'Université du Québec. Ces données portent notamment sur le profil de la clientèle étudiante, sur les inscriptions au trimestre d'automne 2016 et sur le taux de réussite et la durée des études, et leur analyse est présentée aux sections 2 à 7 de ce document. Les données détaillées sont présentées en annexe. Les renseignements concernant les mesures d'encadrement (section 8), les activités de recherche (section 9), la contribution de l'UQO aux enjeux régionaux et aux partenariats (section 10) et les perspectives d'avenir (section 11), incluant le développement de programmes, ont été colligés par les différents décanats et services du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche de l'UQO.

À noter que, à la demande du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, une nouvelle section (section 12) a été ajoutée afin de rendre compte des sommes reçues dans le cadre du *Plan d'action pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur* ainsi que pour soutenir la promotion, le recrutement et la rétention des étudiants étrangers.

2. Profil de la population étudiante

À la lumière des informations compilées dans le tableau de l'annexe 1 des « indicateurs de suivi des affaires universitaires », *Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2016*, nous constatons que la clientèle étudiante de l'UQO est composée à 69,0 % de femmes. Le pourcentage de femmes étudiantes est particulièrement élevé au premier cycle, avec une proportion de 71,6 % de femmes, soit sensiblement le même ratio que celui observé depuis 2012. Aux cycles supérieurs, le nombre d'inscriptions de femmes dans les programmes de maîtrise a légèrement diminué depuis deux ans; la proportion de femmes était de 67,9 % en 2014, alors qu'elle est de 65,5 % en 2016. Au doctorat, la proportion d'étudiantes connaît une baisse depuis quelques années : en 2013, la proportion d'étudiantes féminines était de 67,5 %, en 2014, de 62,9 %, et de 59,5 % en 2015; en 2016, une légère hausse a été remarquée avec 60,3 %. Il est tout de même pertinent de souligner que, malgré cette baisse, la clientèle féminine est encore supérieure à la clientèle masculine dans tous les programmes menant à un grade.

Si on considère l'ensemble des étudiantes et des étudiants inscrits, tous les cycles confondus, les femmes sont particulièrement présentes dans le secteur des sciences de l'éducation (89,8 %), le secteur des sciences de la santé (87,0 %), et le secteur des arts, des lettres et des sciences humaines (77,7 %). Nous constatons aussi que le nombre de femmes inscrites en sciences de l'administration dépasse le nombre d'hommes, représentant 57,4 % des personnes inscrites dans ce secteur. Le seul secteur où la proportion d'hommes est plus importante que celle des femmes est celui des sciences pures et appliquées. Il s'avère important de souligner que les femmes, année après année, sont de plus en plus présentes dans le secteur du Droit : la proportion de femmes étudiant dans le secteur du Droit en 2014 était de 37,5 % en 2014, de 52,6 % en 2015 et atteint 72,7 % en 2016.

3. Inscriptions au trimestre d'automne 2016

À l'automne 2016, seules 5 des 10 constituantes du réseau ont connu une croissance des inscriptions, dont l'UQO, avec une très faible croissance de 0,65 %, faisant passer les inscriptions de 7 421 à 7 469. En comparant avec les 2 constituantes du réseau qui ont une taille comparable à celle de l'UQO, soit l'UQAC et l'UQAR, on remarque que c'est à l'UQO que le nombre d'inscriptions est le plus élevé (note : en 2014, l'UQAR comptait davantage d'inscriptions que l'UQO).

Dans ses programmes de baccalauréat, l'UQO accueille davantage d'étudiants que l'UQAC et l'UQAR, mais à la maîtrise, quoique l'UQO accueille encore davantage d'étudiants que l'UQAR (82 de plus), elle en accueille moins que l'UQAC (122 de moins). Le même scénario se reproduit au doctorat, où l'UQO accueille plus de doctorants que l'UQAR (100 de plus), mais moins que l'UQAC (30 de moins). Il est important encore cette année de souligner la croissance des inscriptions au doctorat à l'UQO, qui sont passées de 186 en 2014 à 214 en 2016, soit une croissance de 15,1 %.

Pour les programmes ne menant pas à un grade, il est intéressant de constater que l'UQO a encore une fois le plus petit nombre d'inscriptions dans ses programmes courts de 1^{er} cycle, avec seulement 3 inscriptions, alors que l'UQAR en compte 69 (nombre moins élevé qu'en 2015), et l'UQAC, 473, soit près du double de l'an dernier. Même l'UQAT, quoique plus petite de taille, compte 132 inscriptions dans ses programmes courts de 1^{er} cycle. Une observation similaire peut être faite pour les inscriptions dans les programmes courts de 2^e cycle où l'UQO ne compte que 50 inscriptions pour l'automne 2016, contre 114 pour l'UQAC, 158 pour l'UQAR et 159 pour l'UQAT.

Au niveau des nouvelles inscriptions, alors que toutes les constituantes, incluant l'UQO, observaient une hausse à l'automne 2015, les nouvelles inscriptions à l'automne 2016 sont à la baisse pour l'ensemble des constituantes du réseau. Pour l'UQO, cette baisse représente -31,0 %, faisant passer les nouvelles inscriptions de 2 720 à l'automne 2015 à 1 876 à l'automne 2016. Au cours des deux dernières années, l'UQO comptait davantage de nouvelles inscriptions que l'UQAR et l'UQAC. Toutefois, cette année, l'UQAC accueille davantage de nouveaux étudiants que l'UQO, soit 87 de plus.

Les nouvelles inscriptions de l'UQO sont supérieures à celles observées à l'UQAC et à l'UQAR dans les programmes de baccalauréat et de doctorat. Pour les programmes de maîtrise, l'UQO compte plus de nouvelles inscriptions que l'UQAR, mais moins que l'UQAC, qui en accueille 251 comparativement à 107 pour l'UQO. L'UQO compte toutefois davantage de nouvelles inscriptions que l'UQAR et l'UQAC dans ses programmes de certificat ainsi que dans les programmes menant au diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS).

À l'automne 2016, l'UQO a accueilli un nombre moins élevé d'étudiants étrangers qu'en 2015, soit 273 en 2016 comparativement à 295 en 2015. L'UQAR a aussi connu une baisse de ses étudiants étrangers, mais en accueille toutefois un nombre beaucoup plus élevé qu'à l'UQO, avec 424 inscriptions à l'automne 2016. Pour l'UQAC, les inscriptions d'étudiants étrangers sont à la hausse et s'élèvent à 1 053 en 2016, ce qui les place loin devant l'UQO. De plus, pour la première fois, l'UQAT accueille en 2016 davantage d'étudiants étrangers que l'UQO. Il s'avère donc très important de poursuivre nos efforts de recrutement et de rétention d'étudiants étrangers.

(Tableau 1)

Inscriptions dans les constituantes de l'Université du Québec au trimestre d'automne 2016 par genre de programmes

Niveau d'études	Genre de programmes	Établissement									
		UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ
Premier cycle	Baccalauréat	21 141	8 023	3 775	4 321	4 763	1 315	0	0	5 778	1 479
	Certificat (1er cycle)	8 731	2 496	980	1 362	1 255	1 710	0	0	385	3 340
	Mineure	132	0	0	3	0	0	0	0	0	0
	Programme court de 1er cycle	730	704	473	69	3	132	0	0	220	1 217
	Période propédeutique	0	117	0	0	0	0	0	0	301	0
	Études libres	2 677	410	142	150	151	108	0	0	86	1 892
Deuxième cycle	Diplôme de 2e cycle	982	338	223	207	194	98	0	293	121	376
	Maîtrise	4 540	1 312	882	678	760	295	214	963	938	113
	Programme court de 2e cycle	546	249	114	158	50	159	2	298	59	326
	Période propédeutique	182	16	21	9	20	0	0	0	1	0
	Études libres	269	63	16	16	42	15	43	32	74	142
Troisième cycle	Doctorat	1 623	568	244	114	214	70	398	63	534	11
	Programme court de 3e cycle	7	1	3	0	0	0	0	9	0	0
	Période propédeutique	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Études libres	297	36	28	29	17	17	148	4	102	9
		41 867	14 333	6 901	7 116	7 469	3 919	805	1 662	8 599	8 905

Traitement de l'information: Direction de la recherche institutionnelle, VPER, Université du Québec.
Source: SID - Enseignement, 15 septembre 2017

(Tableau 2)

Nouvelles inscriptions dans les constituantes de l'Université du Québec au trimestre d'automne 2016 par genre de programmes

Niveau d'études	Genre de programmes	Établissement									
		UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ
Premier cycle	Baccalauréat	3 706	1 818	913	948	1 220	383	0	0	962	185
	Certificat (1er cycle)	2 052	618	185	287	352	372	0	0	88	793
	Mineure	33	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Programme court de 1er cycle	673	353	414	47	1	83	0	0	161	586
	Période propédeutique	0	90	0	0	0	0	0	0	280	0
	Études libres	1 267	162	54	74	79	60	0	0	41	1 048
Deuxième cycle	Diplôme de 2e cycle	154	47	45	28	55	12	0	59	35	57
	Maîtrise	574	80	251	72	107	24	35	136	211	9
	Programme court de 2e cycle	219	61	83	65	15	51	1	81	16	135
	Période propédeutique	77	8	1	4	12	0	0	0	0	0
	Études libres	135	43	7	10	13	9	26	15	41	97
Troisième cycle	Doctorat	98	42	8	13	20	2	29	3	44	0
	Programme court de 3e cycle	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0
	Période propédeutique	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Études libres	120	13	2	4	2	5	42	1	9	5
		9 112	3 335	1 963	1 552	1 876	1 001	133	296	1 888	2 915

Traitement de l'information: Direction de la recherche institutionnelle, VPER, Université du Québec.
Source: SID - Enseignement, 15 septembre 2017

(Tableau 3)

Inscriptions d'étudiants étrangers dans les constituantes de l'Université du Québec aux trimestres d'automne

Automne	Établissement									
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ
2007	2 150	616	249	266	214	104	153	28	185	64
2008	2 213	537	277	259	184	133	184	33	241	57
2009	2 324	583	365	321	198	137	211	32	337	71
2010	2 289	660	397	339	234	153	246	46	455	64
2011	2 502	634	435	397	216	157	271	64	589	48
2012	2 721	668	496	395	224	193	311	54	739	42
2013	2 971	680	552	414	244	186	319	67	927	57
2014	3 242	724	762	437	256	179	307	77	1 220	40
2015	3 199	838	849	450	295	237	360	70	1 274	35
2016	3 095	864	1 053	424	273	285	433	72	1 199	50

Traitement de l'information: Direction de la recherche institutionnelle, VPER, Université du Québec, 15 septembre 2017
 Source: Base de données PRISME, VPER, Université du Québec, 6 juin 2017

Note : les statistiques présentées dans ce tableau ne comprennent pas les étudiants étrangers délocalisés. Il peut donc y avoir un écart entre ces données et celles fournies à la ligne 7 de la grille d'indicateurs de suivi des affaires universitaires qui elles incluent les étudiants étrangers délocalisés en vertu des définitions du MEES.

4. La réussite et la durée des études de baccalauréat

Nous avons reproduit, dans le tableau 4 ci-après, les données concernant le taux d'obtention du diplôme selon les secteurs disciplinaires, incluant aussi le nombre de trimestres de présence et la durée en trimestres pour l'obtention du diplôme pour les étudiants à temps complet au baccalauréat.

Tableau 4 – Taux d'obtention du diplôme, nombre de trimestres de présence et nombre total de trimestres pour l'obtention du diplôme après six ans, pour les baccalauréats à temps complet, par secteur disciplinaire, pour l'UQO et les établissements du réseau de l'UQ, cohorte de l'automne 2010.

		Sc. de la santé	Sciences appliquées	Sciences humaines	Lettres	Sc. de l'éducation	Sc. de l'adm.	Arts	Ensemble des secteurs	
UQO	Nombre d'inscrits	124	21	279	19	172	333	69	1 017	
	Diplômés	Nbre	106	11	208	15	128	246	53	767
		%	85,5 %	52,4 %	74,6 %	78,9 %	74,4 %	73,9 %	76,8 %	75,4 %
	Présence	7,5	10,1	7,1	7,6	9,0	7,1	6,3	7,5	
Durée	7,9	11,3	8,6	9,8	11,3	8,4	8,5	8,9		
UQ	Nombre d'inscrits	682	1 643	2 905	272	2 083	2 119	806	11 059	
	Diplômés	Nbre	545	1 178	2 059	154	1 500	1 564	543	7 913
		%	79,9 %	71,7 %	70,9 %	56,6 %	72,0 %	73,8 %	67,4 %	71,6 %
	Présence	7,6	10,2	7,3	7,6	9,0	7,4	7,4	8,1	
Durée	8,6	11,3	9,2	10,1	11,5	8,8	9,4	9,9		

Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2017.

4.1 Image globale de l'UQO

En 2016, l'UQO a octroyé 767 diplômes de baccalauréat, contre 672 en 2015. C'est dans le secteur disciplinaire des sciences de la santé que l'UQO observe son meilleur taux de diplomation, avec 85,5 %, une nette croissance par rapport à l'an dernier, où le taux était de 79,7 %. Alors que, en 2015, c'était en sciences de l'éducation qu'on retrouvait le taux le plus élevé de diplomation, ce secteur se retrouve cette année au 5^e rang avec un taux de 74,4 %, derrière le secteur des sciences de la santé (85,5 %), des lettres (78,9 %), des arts (76,8 %) et des sciences humaines (74,6 %).

C'est toutefois en sciences de l'administration que le plus grand nombre de diplômés a été octroyé, avec 246 diplômés, suivi de près par le secteur des sciences humaines, avec 208 diplômés. À l'inverse, c'est en sciences appliquées que l'on observe le plus faible taux de diplomation, avec 52,4 %, ainsi que le plus petit nombre de diplômés octroyés, avec seulement 11 diplômés octroyés en 2016, soit le même nombre qu'en 2015.

À l'instar de 2015, c'est en sciences de la santé que la durée des études est la plus courte, avec une moyenne de 7,9 trimestres pour la durée des études. À l'inverse, c'est dans les secteurs des sciences de l'éducation et des sciences appliquées que la durée est la plus longue, avec 11,3 trimestres. Au niveau du nombre de trimestres de présence, c'est en arts que la moyenne est la plus basse, avec 6,3 trimestres. À l'inverse, c'est encore en sciences de l'éducation et en sciences appliquées que le nombre de trimestres de présence est le plus élevé, avec respectivement 9 et 10,1 trimestres de présence.

En comparant l'UQO et l'ensemble des constituantes du réseau, il est intéressant de constater que le taux de diplomation de l'UQO est supérieur, à 75,4 % à celui de l'ensemble des constituantes du réseau, qui est de 71,6 %. Par secteur, le taux de diplomation est aussi plus élevé que la moyenne du réseau, sauf en sciences appliquées, où le taux de diplomation est de 71,7 % pour le réseau contre 52,4 % pour l'UQO. La durée des études, incluant les trimestres de présence, est aussi plus courte à l'UQO que dans l'ensemble des constituantes.

4.2 Secteur disciplinaire des sciences de la santé

Dans le secteur disciplinaire des sciences de la santé, le taux de diplomation de la cohorte de 2010, qui est de 85,5 %, est nettement supérieur à celui observé pour la cohorte de 2009, qui était de 79,7 %, même si le nombre de diplômes octroyés est demeuré le même, à 106, pour les 2 cohortes. La durée des études et le nombre de trimestres de présence ont légèrement diminué.

En comparant l'UQO avec la moyenne des autres constituantes, on remarque que le taux de diplomation de l'ensemble du réseau est inférieur, avec 79,9 % de taux de diplomation; l'an dernier, la situation inverse était observée. La durée des études est cependant plus longue que celle observée à l'UQO, avec une moyenne de 0,7 trimestres de plus.

4.3 Secteur disciplinaire des sciences appliquées

Le taux de diplomation en sciences appliquées de l'UQO est nettement inférieur à la moyenne de l'ensemble du réseau, avec seulement 52,4 % de taux de diplomation, contre 71,7 % pour l'ensemble du réseau. On note toutefois, alors que la durée des études et le nombre de trimestres de présence sont sensiblement les mêmes.

Le nombre de diplômes octroyés est le même que pour la cohorte précédente avec 11 diplômes. La taille de ces deux cohortes étant pratiquement la même (20 pour la cohorte de 2009, et 21 pour celle de 2010), nous sommes à même de constater qu'il n'y a eu aucune croissance entre la cohorte de 2009 et celle de 2010 pour ce secteur.

4.4 Secteur disciplinaire des sciences humaines

Le nombre de diplômes décernés en sciences humaines à l'UQO a légèrement chuté en 2016, passant de 224 diplômes décernés pour la cohorte de 2009, à 208 pour celle de 2010. Il est aussi à noter que le taux de diplomation de l'UQO, avec 74,6 %, quoiqu'en baisse par rapport au taux observé l'an dernier, est au-dessus de la moyenne des constituantes du réseau, qui est à 70,9 %.

4.5 Secteur disciplinaire des lettres

Le secteur des lettres affiche le même nombre de diplômes octroyés ainsi que le même taux de diplomation que l'an passé, soit 15 diplômes octroyés et un taux de diplomation de 78,9 %. Toutefois, la durée des études et le nombre de trimestres de présence ont tous deux diminué, passant la 10,4 trimestres à 9,8 pour la durée des études, et passant de 7,9 trimestres de présence pour la cohorte de 2009 à 7,6 pour la cohorte de 2010.

Le taux de diplomation de l'UQO dans le secteur des lettres est nettement supérieur à la moyenne observée dans l'ensemble du réseau, qui est de 56,6 %.

4.6 Secteur disciplinaire des sciences de l'éducation

Le secteur disciplinaire des sciences de l'éducation a connu une baisse de son taux de diplomation, même s'il a vu une croissance dans le nombre de diplômes octroyés. Le taux de diplomation est passé de 80,1 % pour la cohorte de 2009 à 74,4 % pour la cohorte de 2010. Toutefois, 128 diplômes ont été octroyés en 2016, comparativement à 121 en 2015.

4.7 Secteur des sciences de l'administration

Le taux de diplomation de l'UQO en sciences de l'administration a légèrement chuté de 2015 à 2016 : il est passé de 76,6 % pour la cohorte de 2009 à 73,9 % pour la cohorte de 2010. Toutefois, le nombre de diplômes décernés a connu une belle croissance, passant de 170 diplômes en 2015 à 246 en 2016.

4.8 Secteur des arts

Le secteur des arts a connu une forte croissance de 2015 à 2016, autant au niveau du taux de diplomation, qui est passé de 62,5 % à 73,9 %, qu'au niveau du nombre de diplômes octroyés, qui est passé de 25 à 53. La durée des études et le nombre de trimestres de présence se sont aussi considérablement raccourcis pour la cohorte de 2010, comparativement à celle de 2009, pour se retrouver sous la moyenne des constituantes du réseau. Le secteur des arts a effectué une très belle remontée.

5. La réussite et la durée des études à la maîtrise

Le tableau 5 donne le taux d'obtention et le nombre de trimestres de présence pour l'obtention du diplôme pour les programmes de maîtrise de l'UQO, par secteur et sans distinction de régime d'études. Le tableau présente un bilan comparatif entre la situation de la cohorte de 2010 de l'UQO et celle de l'ensemble des établissements de l'Université du Québec après 6 ans.

Tableau 5 – Taux d'obtention du diplôme, nombre de trimestres de présence et nombre total de trimestres pour l'obtention du diplôme après six ans dans les programmes de maîtrise, tous les régimes d'études confondus, par secteur disciplinaire, pour l'UQO et les établissements du réseau de l'UQ pour la cohorte de l'automne 2010.

		Sc. de la Santé	Sciences Appliquées	Sciences humaines	Sc. de l'éducation	Sc. de l'adm.	Ensemble des secteurs	
UQO	Nombre d'inscrits	8	9	88	10	95	210	
	Diplômés	Nbre	6	8	66	5	61	146
		%	75,0 %	88,9 %	75,0 %	50,0 %	64,2 %	69,5 %
	Présence	9,5	7,5	7,2	8,4	6,6	7,1	
	Durée	11,0	8,3	8,1	10,2	8,0	8,3	
UQ	Nombre d'inscrits	37	346	559	330	897	2 540	
	Diplômés	Nbre	24	236	356	149	639	1 677
		%	64,9 %	68,2 %	63,7 %	45,2 %	71,2 %	66,0 %
	Présence	10,2	6,5	8,2	8,9	6,0	7,2	
	Durée	11,0	8,4	10,0	11,4	7,4	8,8	

Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2017.

5.1 Image globale de l'UQO

À la maîtrise, c'est dans le secteur disciplinaire des sciences appliquées que l'UQO observe son meilleur taux de diplomation, avec 88,9 %, suivi par les secteurs des sciences de la santé et des sciences humaines, avec 75 %. C'est aussi en sciences humaines que le plus grand nombre de diplômes a été octroyé, avec 66 diplômes, suivi de près par le secteur des sciences administratives, avec 61 diplômes. Il s'agit d'un net recul pour le secteur des sciences administratives qui affichaient un taux de diplomation de 70,8 % en 2015, avec l'octroi de 126 diplômes, soit le double du nombre de diplômes octroyés en 2016.

À l'instar de l'année dernière, c'est en sciences de l'éducation que l'on observe le plus faible taux de diplomation avec 50,0 %, ce qui représente tout de même une hausse par rapport à 2015 où le taux de diplomation était de 41,7 %.

Les sciences de l'administration sont le secteur où la durée des études est la plus courte, avec une moyenne de 8 trimestres pour la durée des études. À l'inverse, c'est en sciences de la santé que la durée est la plus longue, avec 11 trimestres. Au niveau du nombre de trimestres de présence, c'est en sciences administratives que la moyenne est la plus faible, avec 6,6 trimestres. À l'inverse, c'est encore une fois en sciences de la santé que le nombre de trimestres de présence est le plus élevé, avec 11 trimestres.

En comparant l'UQO et l'ensemble des constituantes du réseau, il est intéressant de constater que le taux de diplomation de l'UQO est supérieur, à 69,5 %, au taux moyen des constituantes du réseau, qui est de 66 %. La durée des études et le nombre de trimestres de présence sont aussi légèrement plus courts à l'UQO que dans l'ensemble des constituantes.

5.2 Secteur disciplinaire des sciences de la santé

Le secteur disciplinaire des sciences de la santé a connu une belle croissance. Le taux de diplomation est passé de 16,7 % 2014 à 75 % 2016, ce qui correspond à 1 étudiant diplômé sur 6 pour la cohorte de 2008, contre 6 diplômés sur 8 pour la cohorte de 2010 (en 2015, le taux de diplomation était de 44,4 % avec un total de 4 diplômés). Le taux de diplomation de l'UQO, contrairement aux années précédentes, est maintenant supérieur au taux observé dans l'ensemble des constituantes du réseau, qui est de 64,9 %. Il est aussi à noter que la durée des études et le nombre de trimestres de présence sont beaucoup plus courts à l'UQO pour la cohorte de 2010 que celle de 2009, avec 11 trimestres pour la durée des études (contre 14,3 en 2015) et de 9,5 trimestres de présence (contre 12,5 en 2015).

5.3 Secteur disciplinaire des sciences appliquées

Le secteur des sciences appliquées connaît une croissance soutenue d'année en année. Alors que ce secteur n'accueillait qu'un seul étudiant dans sa cohorte de 2008, on en comptait 4 pour la cohorte de 2009, et 9 pour la cohorte de 2010. Le nombre de diplômes décernés est passé de 2 en 2015 à 8 en 2016.

5.4 Secteur disciplinaire des sciences humaines

Le taux de diplomation du secteur disciplinaire des sciences humaines est passé de 49,2 % en 2014 à 75 % en 2016. Le nombre de diplômes décernés est passé de 32 en 2014, à 42 en 2015, et atteint 66 en 2016. Il s'agit d'un secteur qui connaît une très belle croissance.

Aussi, le taux de diplomation de l'UQO en sciences humaines est nettement supérieur à celui observé dans l'ensemble des constituantes (88,9 % pour l'UQO contre 68,2 % pour les constituantes). De même, la durée moyenne des études et le nombre de trimestres de présence sont nettement moins élevés à l'UQO que dans l'ensemble des constituantes.

5.5 Secteur disciplinaire des sciences de l'éducation

Le secteur disciplinaire des sciences de l'éducation a connu une légère hausse de son taux de diplomation, passant de 41,7 % pour la cohorte de 2009 à 50 % pour la cohorte de 2010, mais le nombre de diplômes octroyé est demeuré le même. Toutefois, ces données sont supérieures à ce qui est observé dans l'ensemble des constituantes du réseau, qui enregistre un taux de diplomation de 45,2 %. Aussi, la durée des études et le nombre de trimestres de présence sont légèrement moins élevés à l'UQO que dans l'ensemble des constituantes, et nettement plus élevés pour la cohorte de 2010 que pour celle de 2009, qui affichait une durée moyenne de 8,4 trimestres, et un nombre de trimestres de présence de 5,8.

5.6 Secteur des sciences de l'administration

Pour la deuxième année consécutive, le taux de diplomation de l'UQO en sciences de l'administration a légèrement chuté : il est passé de 70,8 % pour la cohorte de 2009 à 64,2 % pour la cohorte de 2010. Le nombre de diplômés a aussi chuté, passant de 126 diplômés en 2015 à 61 en 2016. Il est à noter que ces données sont aussi inférieures aux données de 2014 où 71 diplômés étaient octroyés.

Le taux de diplomation de l'UQO est maintenant inférieur au taux moyen observé dans l'ensemble des constituantes du réseau, qui est de 71,2 %.

6. La réussite et la durée des études au doctorat

Le tableau 6 donne le taux d'obtention et le nombre de trimestres de présence pour l'obtention du diplôme pour les programmes de doctorat de l'UQO, par secteur et sans distinction de régime d'études. Le tableau présente un bilan comparatif entre la situation de la cohorte de 2008 de l'UQO et celle de l'ensemble des établissements de l'Université du Québec après 8 ans.

Tableau 6 – Taux d'obtention du diplôme, nombre de trimestres de présence et nombre total de trimestres pour l'obtention du diplôme après huit ans dans les programmes de doctorat, tous les régimes d'études confondus, par secteur disciplinaire, pour l'UQO et les établissements du réseau de l'UQ pour la cohorte de l'automne 2008.

		Sciences Appliquées	Sciences humaines	Sc. de l'éducation	Ensemble des secteurs	
UQO	Nombre d'inscrits	2	8	0	10	
	Diplômés	Nbre	1	0	0	1
		%	50,0 %	0,0 %	0,0 %	10,0 %
	Présence	19,0	n/a	n/a	19,0	
	Durée	22,0	n/a	n/a	22,0	
UQ	Nombre d'inscrits	51	233	24	436	
	Diplômés	Nbre	28	128	14	243
		%	54,9 %	54,9 %	58,3 %	55,7 %
	Présence	14,9	15,4	16,0	15,0	
	Durée	16,5	16,8	17,6	16,7	

Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2017.

Les données portant sur les étudiants au doctorat sont encore très modestes, ce qui rend les analyses difficiles à réaliser. Toutefois, alors que l'UQO octroyait 3 diplômés de doctorat en 2016 à des étudiants de la cohorte de 2007, seulement 1 étudiant de la cohorte de 2008 s'est vu décerner un diplôme en 2016, dans le secteur des sciences appliquées. Toutefois, comme présenté à la section suivante, des étudiants d'autres cohortes se sont vu décerner un diplôme de doctorat en 2016.

7. Évolution de la diplomation à l'UQO

Le tableau 7 de la page suivante présente le nombre de diplômés octroyés en 2016 par chaque constituante du réseau. Le nombre total de diplômés octroyés par l'UQO a connu une belle croissance par rapport à l'année précédente, passant de 1 759 en 2015 à 1 993 en 2016. L'UQO a vu son nombre de diplômés décernés croître dans tous les genres de programmes, sauf pour le DESS, où 10 diplômés de moins qu'en 2015 ont été octroyés.

Lorsque l'on compare avec le nombre de diplômes octroyés par l'UQAC et l'UQAR, les deux constituantes du réseau qui se comparent à l'UQO en termes de taille, l'UQO a octroyé plus de diplômes que l'UQAR, mais moins que l'UQAC. Au baccalauréat, l'UQO se situe encore une fois devant l'UQAR et derrière l'UQAC, et le même scénario se répète à la maîtrise et au doctorat. À noter que, l'année dernière, l'UQO se classait derrière l'UQAR en ce qui a trait au nombre de doctorats décernés, ce qui représente une belle remontée pour l'UQO.

Le tableau 8 de la page suivante présente les données institutionnelles sur une plus longue période. Nous constatons qu'en dépit de certaines fluctuations, le nombre de diplômes décernés par l'UQO a connu une croissance significative au cours de la dernière année.

(Tableau 7)

Nombre de diplômes octroyés durant l'année civile 2016 par les constituantes du réseau de l'Université du Québec et par genre de programmes

Niveau d'études	Genre de programmes	Établissement									
		UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ
Premier cycle	Baccalauréat	5 106	1 900	1 262	973	1 229	416	0	0	981	251
	Certificat (1er cycle)	4 735	838	496	396	500	437	0	0	117	920
	Majeure	127	0	0	20	0	0	0	0	0	19
	Mineure	89	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Deuxième cycle	Maîtrise	1 600	327	800	130	155	39	65	319	413	17
	Diplôme de 2e cycle	548	129	99	86	92	60	0	76	54	68
Troisième cycle	Doctorat	190	60	28	12	17	1	60	3	67	0
		12 395	3 254	2 685	1 618	1 993	953	125	398	1 632	1 275

Traitement de l'information: Direction de la recherche institutionnelle, VPER, Université du Québec.
Source: SID – Enseignement, 15 septembre 2017

(Tableau 8)

Nombre de diplômes décernés par l'Université du Québec en Outaouais par année civile et par genre de programmes

Niveau d'études	Genre de programmes	Année									
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Premier cycle	Baccalauréat	724	780	784	800	752	801	1 087	987	1 052	1 229
	Certificat (1er cycle)	350	349	293	342	307	268	364	404	429	500
Deuxième cycle	Diplôme de 2e cycle	139	161	160	146	106	86	72	71	102	92
	Maîtrise	109	191	144	157	180	158	139	163	164	155
Troisième cycle	Doctorat	0	0	0	0	1	2	3	7	12	17
		1 322	1 481	1 381	1 445	1 346	1 315	1 665	1 632	1 759	1 993

Traitement de l'information: Direction de la recherche institutionnelle, VPER, Université du Québec.
Source: SID - Enseignement, 15 septembre 2017

8. Les mesures d'encadrement

8.1 Services aux étudiants

Au cours de l'année 2016-2017, la Direction des services aux étudiants s'est appliquée à poursuivre son mandat de favoriser la réussite des études pour la population étudiante des campus de Gatineau et de Saint-Jérôme et ce, par la mise en œuvre de maintes activités et services.

Par exemple, au campus de Saint-Jérôme, des ateliers de formation sur les stratégies efficaces d'études (gestion du temps, lecture efficace, conciliation travail-famille-études, préparation aux examens, prise de notes) sont offerts aux étudiants par une orthopédagogue spécialisée. De plus, les nouveaux étudiants du campus bénéficient toujours du programme de jumelage mis en place l'année précédente à titre de projet pilote, en début de parcours, leur permettant d'être encadrés par un pair aidant.

Afin de garantir un soutien adéquat lorsque les étudiants traversent des difficultés d'ordre personnel ou psychologique, un service d'orientation et de soutien psychologique est mis à la disposition des étudiants. Ce soutien est disponible sur les deux campus (Gatineau et Saint-Jérôme). Au campus de Saint-Jérôme, une collaboration avec le module de travail social a permis l'accueil d'une stagiaire finissante au baccalauréat en travail social. Cette ressource a notamment sondé les besoins des étudiants pour ajuster le programme des services et activités offerts. Un support individuel pour les étudiants en situation de vulnérabilité a également été offert.

Les étudiants en situation de handicap de l'UQO bénéficient du support du *Service aux étudiants en situation de handicap (SESH)* sur ses deux campus. Ainsi, des spécialistes en adaptation scolaire rencontrent les étudiants afin d'établir un plan d'intervention favorisant la réussite de leurs études par des mesures d'accommodement en classe et aux examens. Des salles d'examen pourvues de logiciels spécialisés, des petites salles individuelles, des surveillants d'examen formés afin d'intervenir adéquatement en situation de stress et d'anxiété, du personnel spécialisé dans l'accompagnement à la préparation des travaux pratiques et au soutien aux technologies de l'information, permettent aux étudiants de réussir les épreuves académiques reliées à leur cheminement. L'autonomie des personnes demeure l'objectif à atteindre afin que ces mesures demeurent temporaires pour assurer un processus d'intégration à l'emploi favorable.

En plus de ses activités régulières d'encadrement, l'UQO offre un certain nombre d'emplois étudiants sur ses campus. Une Journée carrière, un Salon des emplois d'été au campus de Gatineau et une participation au Salon régional de l'emploi et au Salon de l'emploi pour les personnes handicapées au campus de Saint-Jérôme permettent aux étudiants de l'UQO de se faire valoir auprès des employeurs régionaux. De plus, plusieurs activités sont organisées en lien avec la communauté des Laurentides pour favoriser le réseautage d'emploi dans divers programmes.

Les étudiants du campus de Saint-Jérôme se sont familiarisés avec les étapes de présentation d'un dossier d'aide financière aux études par un atelier interactif animé par la commis-sénior à l'aide financière. Ils ont également été informés sur les différentes bourses d'études disponibles par un atelier présenté par le professionnel de Gatineau.

L'UQO offre aussi des services d'aide en français par le biais de son Centre d'aide en français écrit (CAFÉ) qui accueille des personnes qui désirent approfondir leurs compétences ou se préparer au test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE). Le CAFÉ offre des ateliers de mise à niveau en grammaire française sous forme d'ateliers, de monitorat individuel ou de groupe, et des consultations libres. Au campus de Saint-Jérôme, les étudiants ont la possibilité de s'inscrire à des ateliers afin d'acquérir le vocabulaire professionnel relié à leur domaine d'études, s'initier à la nouvelle orthographe et mesurer leur connaissance en français par des ateliers de dictée « zéro faute ».

Enfin, les étudiants du campus de Saint-Jérôme bénéficient d'une formation et d'un encadrement continu au niveau de la budgétisation et des suivis financiers lors de l'organisation de leurs projets para académiques.

8.2 Bureau des étudiants et des échanges internationaux

Le Bureau des étudiants et des échanges internationaux (BÉÉI) offre des services d'accueil, de soutien, de formation et d'encadrement pour les étudiants internationaux, ainsi que des services de préparation des étudiants sortants à des séjours de mobilité internationale (études, stage, recherche).

L'Université a accueilli 273 étudiants internationaux, en 2016-2017, enregistrant par le fait même une baisse de 7,5 % de cette clientèle par rapport à l'année précédente.

Sur le plan de l'accueil des étudiants entrants, le BÉÉI offre des activités structurées visant à faciliter leur intégration à la communauté universitaire. Dans un premier temps, le BÉÉI propose des webinaires aux nouveaux étudiants avant leur arrivée en sol québécois, pour les cohortes d'automne et d'hiver, afin de leur fournir des informations sur les formalités administratives liées à l'immigration et sur les détails entourant leur séjour d'études tels les assurances, le logement, les coûts du séjour, les réalités du climat au Québec. Ce webinaire a attiré, en 2016-2017, près d'une centaine de participants.

Par la suite, une journée d'accueil pour les étudiants internationaux est prévue afin de favoriser le pairage avec des étudiants canadiens et les échanges entre nouveaux étudiants.

Le BÉÉI offre également trois ateliers qui portent sur des thématiques liées au contexte culturel du séjour au Québec : l'intégration et la socialisation, la vie au Québec, les différences culturelles.

En ce qui a trait aux étudiants sortants, des ateliers de préparation des étudiants à leur séjour à l'étranger sont également offerts et portent, entre autres, sur la double citoyenneté, les urgences à grande échelle (enjeux de sécurité nationale ou internationale, catastrophes naturelles, contexte politique dans le milieu d'accueil) et le choc culturel.

Le BÉÉI évalue également les capacités d'accueil et d'intégration des étudiants en situation de handicap qui souhaitent faire un séjour à l'étranger, en collaboration avec le SESH, afin de pouvoir s'assurer que les étudiants aient droit aux mêmes types d'accommodements que ceux qui leur sont consentis à l'UQO.

9. Le développement de la recherche

En 2016-2017, le financement total de la recherche à l'UQO a légèrement diminué, passant de 8,2 M\$ en 2015-2016 à un peu plus de 8,0 M\$ en 2016-2017.

Malgré cette légère baisse, l'UQO a obtenu un taux de succès significativement au-dessus de la moyenne nationale aux programmes *Savoir* et *Développement Savoir* du CRSH (50 % et 38 % respectivement). Il faut noter que l'UQO a très bien fait en voyant financées ses deux candidatures au programme Chercheurs-boursiers du FRQS.

D'ailleurs, plusieurs professeurs de l'UQO ont reçu d'importantes subventions en 2016-2017. Parmi celles-ci, notons les suivantes :

- Le professeur Dave Blackburn, du Département de travail social, conduit avec deux collègues d'universités canadiennes, une recherche financée par le Canadian Institute for Military and Veteran Health Research au montant de 309 000 \$ portant sur la santé et le bien-être psychologiques des vétérans lors de leur transition à la vie civile;
- La professeure Louise Bélanger, du Département des sciences infirmières, dirige, en collaboration avec la Table autonome des aînés des collines, une recherche financée par le Ministère de la Famille au montant de 291 000 \$ intitulée *Bien vivre chez soi : renforcement du pouvoir d'agir des communautés en regard du soutien à domicile des personnes âgées*;

- Une grande première dans l'histoire de l'UQO : l'obtention d'une prestigieuse Chaire UNESCO qui se penchera sur les questions interreliées de démocratie, de citoyenneté mondiale et d'éducation transformatrice (DCMÉT). Cette Chaire UNESCO, la vingtième au Canada, a été octroyée à Paul R. Carr, professeur au Département des sciences de l'éducation. Le professeur Carr dirigera la Chaire de concert avec Gina Thésée, la co-titulaire de la Chaire qui est professeure au Département de didactique de la Faculté des sciences de l'éducation à l'Université du Québec à Montréal (UQAM);
- La Chaire de recherche du Canada en cyberpsychologie clinique du professeur Stéphane Bouchard, une chaire de niveau 1, a été renouvelée pour les sept prochaines années;
- L'UQO a accordé une reconnaissance institutionnelle au Centre sur l'adaptation aux changements globaux des forêts en milieux tempérés urbains, ruraux et forestiers (Centre ACG) et l'a doté d'un financement conséquent, jusqu'à un montant maximal annuel de 50 000 \$. Le Centre aura un important rôle structurant de la recherche effectuée au Département des sciences naturelles;
- Le professeur Christian Messier, du Département des sciences naturelles, a remporté le Prix de la recherche de la Fondation Alexander von Humboldt, assorti d'un montant de 60 000 euros. Au cours des trois prochaines années, le professeur séjournera entre 6 et 12 mois en Allemagne, où il collaborera avec des partenaires hôtes;
- L'UQO a aussi reçu cinq subventions dans le cadre des programmes de MITACS.

L'UQO maintient le cap au niveau de l'accueil de stagiaires postdoctoraux avec une vingtaine de personnes annuellement, dont près de 40 % proviennent de l'étranger.

Visant à favoriser la promotion des activités de recherche de l'UQO auprès de la communauté universitaire et des régions desservies par l'UQO (en Outaouais et dans les Laurentides), la dixième édition de la *Semaine de la recherche* a rassemblé quelques centaines de participants en mars 2017. Cette journée a notamment donné lieu à un colloque organisé conjointement par l'UQO et le Centre de recherche du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO), et dont le thème portait sur la recherche dans le domaine de la santé et des services sociaux. Les thématiques abordées : la télépsychothérapie, la négligence parentale, la collaboration interprofessionnelle, l'intervention précoce et les épisodes psychotiques ou encore l'amélioration des soins lors d'une fausse couche à l'urgence. L'activité a été fort populaire auprès des chercheurs universitaires, des cliniciens et des gestionnaires.

L'UQO participe à la diffusion de la recherche, notamment par la publication sur son site Web d'articles portant sur les innovations des professeurs de l'UQO. Les nouvelles touchant les réalisations en matière de recherche des professeurs sont également partagées sur les médias sociaux utilisés par l'UQO (Facebook, Twitter, LinkedIn) ainsi que dans les médias traditionnels. Une autre plate-forme est utilisée pour la promotion de la recherche : le magazine *Savoir*, de l'UQO. Celui-ci est publié de septembre à avril, et chaque édition comporte un minimum de cinq articles dédiés aux chercheurs.

Finalement, des professeurs et chercheurs de l'UQO poursuivent leur participation aux émissions d'ICI Radio-Canada Ottawa. David Tessier, professeur au Département des sciences administratives, est chroniqueur régulier à l'émission de l'après-midi, *Sur le vif*. Valérie Yobé, directrice de l'École multidisciplinaire de l'Image (ÉMI), collabore à l'émission du weekend *Les malins*, comme chroniqueuse également.

10. Contribution aux enjeux régionaux et partenariats

En 2016-2017, l'offre de formations publiques et sur mesure de l'UQO s'est élargie, et ces activités ont contribué au perfectionnement de nombreux participants provenant de PME, d'organismes communautaires et d'institutions publiques et parapubliques des régions de l'Outaouais et des Laurentides. Soulignons

également que les demandes d'accréditation pour la formation des infirmières se sont accrues au cours de la même période.

Toujours au niveau du rayonnement régional, le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) et l'UQO ont amorcé le projet de développement d'un centre affilié universitaire volet social. Aussi, l'UQO a organisé une journée de réflexion sur la collaboration interdisciplinaire en santé qui a réuni plus de 50 participants provenant des horizons de la gestion, de l'enseignement-recherche et de la pratique clinique. L'UQO a également organisé deux colloques régionaux en sciences infirmières et un colloque international en partenariat avec la Société française de Statistique (SFDS) et Statistique Canada.

Des organismes régionaux, la Ville de Gatineau, Emploi Québec et les directions des commissions scolaires de l'Outaouais ont fait appel à des équipes de professeurs pour la réalisation d'études, d'évaluations de programme et de recherche-action. Une recherche portant sur l'appariement entre les entreprises et les personnes en recherche d'emploi en Outaouais a notamment débuté en janvier 2017. Les résultats seront soumis à Emploi Québec à la fin décembre 2017. Dans le cadre d'un changement technologique important, la Ville de Gatineau a mandaté l'UQO pour la réalisation d'une recherche-action visant à favoriser l'introduction et l'intégration de ce changement. Par ailleurs, des ententes avec des organismes de la santé ont été signées afin de permettre aux candidats du doctorat en psychologie de réaliser des stages cliniques.

Dans le cadre de ses partenariats internationaux, l'UQO a conclu, durant l'année 2016-2017, quatre nouvelles ententes internationales avec trois pays différents. Elles ont permis à l'UQO d'ajouter une dimension internationale à ses programmes d'enseignement, notamment par le développement d'échanges d'étudiants en éducation avec la Belgique et en travail social avec la Suisse. Avec la France, deux partenariats ont été établis afin d'accueillir des étudiants français au DESS en gestion de projet et en double diplomation au baccalauréat en administration.

L'UQO a aussi conclu un cinquième accord de contribution avec le Ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement (MAÉCD) afin d'accueillir quatre boursières du *Programme des futurs leaders dans les Amériques*, du programme des *Bourses d'échange (leadership) Canada-Chili* et du *Programme de bourses (leadership) Canada-CARICOM* dans les domaines du travail social, des sciences infirmières et de la psychoéducation. L'accueil de ces étudiantes aux cycles supérieurs a permis aux professeurs de l'UQO de consolider les collaborations de recherche qu'ils entretiennent avec des équipes de chercheurs à l'étranger.

Dans le domaine de la coopération internationale, un financement du Groupe de travail Québec-Shandong du Ministère des relations internationales et de la francophonie (MRIF) a permis à une professeure du département des sciences de l'éducation de conclure avec succès un projet de formation à la recherche sur les stratégies de créacollage numérique à l'Université de Jinan en Chine. Un autre financement dans le cadre de la coopération Québec-Haïti du MRIF a permis à une professeure du département de psychoéducation de réaliser un projet de codéveloppement d'un modèle psychoéducatif adapté au contexte haïtien, qui permettra à l'UQO de consolider un partenariat avec l'Université d'État d'Haïti.

La coopération scientifique « Nord/Sud » s'est aussi intensifiée dans le cadre d'un projet de recherche sur le secteur informel réalisé par un professeur du département des sciences comptables en collaboration avec deux autres universités africaines (Sénégal et Niger). Ce projet a été financé par le programme *Petites initiatives de recherche, d'animation et de transfert* (PIRAT) de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).

Désireux de renforcer l'internationalisation de l'Université par le développement et la consolidation de partenariats interuniversitaires au niveau international, l'UQO a soutenu un projet d'analyse de faisabilité et de préexpérimentation de l'implantation d'une licence en psychoéducation à l'Université de la Frontera au Chili. Ce projet, proposé par une professeure du département de psychoéducation, a été financé grâce au *Fonds de développement des projets d'internationaux* de l'UQO et permet de développer un partenariat structurant avec l'université partenaire pour les années à venir.

11. Les perspectives de développement

11.1 L'UQO dans les Laurentides

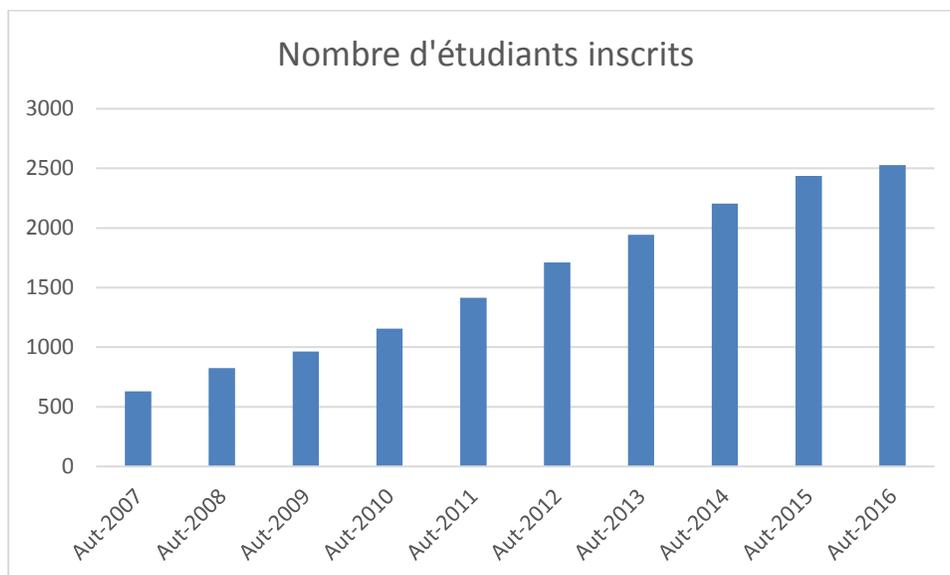
Depuis ses débuts en 2001, l'offre d'activités d'enseignement de l'UQO à son campus de Saint-Jérôme n'a cessé d'augmenter, et le nombre d'étudiants a connu la même croissance.

Comme en témoignent les tableaux 9 et 10 ci-après, depuis les 10 dernières années, la croissance de l'effectif étudiant au campus de Saint-Jérôme est rapide et continue. À l'automne 2016, 2 528 étudiants avaient procédé à leur inscription, une croissance de près de 4 % par rapport à l'année précédente.

L'offre de programmes de l'UQO se déploie aussi dans les Laurentides grâce au Pôle universitaire Paul-Gérin-Lajoie, situé à Sainte-Thérèse. L'UQO s'investit toujours davantage dans les activités du Pôle, notamment en assurant la direction générale du Pôle par voie de prêt de service, et en assurant une présence plus forte au sein du Conseil d'administration.

(Tableau 9)

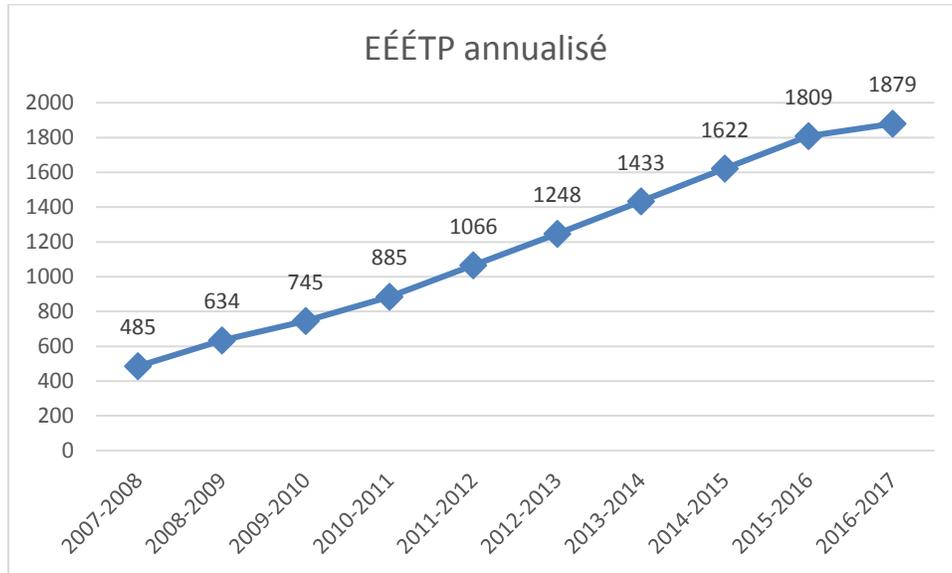
Évolution des inscriptions aux trimestres d'automne au Campus de l'UQO à Saint-Jérôme (10 dernières années)



Source : Système de gestion académique GESTA, 28 septembre 2017

(Tableau 10)

**Évolution de l'effectif étudiant en équivalence à temps plein (EÉÉTP)
au Campus de l'UQO à Saint-Jérôme**



Source : Système de gestion académique GESTA, 28 septembre 2017

11.2 Le développement de programmes universitaires

En 2016-2017, l'UQO a poursuivi le déploiement de programmes sur ses deux campus et le conseil d'administration a approuvé l'ouverture d'admissions dans les domaines de l'administration, de la santé et des arts.

Précisons dans un premier temps l'ouverture de nouveaux programmes de cycles supérieurs :

- la concentration en comptabilité liée au programme de maîtrise en administration des affaires (MBA) (avec essai), cheminement régulier;
- la création d'un cheminement coopératif au diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en comptabilité professionnelle;
- un programme court de deuxième cycle en pratique infirmière avancée auprès de familles en période périnatale au campus de Gatineau et de Saint-Jérôme;
- le doctorat sur mesure au département des sciences infirmières au campus de Gatineau et de Saint-Jérôme;
- le doctorat sur mesure à l'École multidisciplinaire de l'image (ÉMI).

Observons aussi, l'ouverture de nouveaux programmes de premier cycle :

- une mineure en histoire de l'art;
- un certificat en histoire de l'art.

Il est aussi important de souligner la hausse du contingentement des admissions au DESS en sciences infirmières – soins de première ligne pour un total de 19 étudiants par année.

Soulignons finalement que l'UQO poursuit activement ses efforts en développement de programmes en vue d'offrir dans les prochaines années, et à ses différents campus, une programmation variée et attrayante

pour la population qu'elle dessert, notamment en sciences naturelles, en sciences humaines et en sciences de la santé.

11.3 Rétrospective globale et perspectives d'avenir

L'année 2016-2017 a été marquée par l'arrivée en fonction d'une nouvelle vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, Mme Sylvie B. de Grosbois. Mme de Grosbois succède ainsi à M. Denis Harrisson, dont le poste de vice-recteur avait été laissé vacant lors de son accession au poste de recteur de l'UQO.

L'année 2016-2017 a aussi été marquée par le lancement des travaux du plan stratégique 2016-2020 de l'UQO, qui fut adopté par le Conseil d'administration à l'automne 2016. C'est en tout 24 projets qui ont été sélectionnés dans chacune des grandes orientations que s'est donnée l'UQO, soit l'expérience étudiante, les programmes et la recherche, le rayonnement et les projets structurants.

La construction d'un nouveau pavillon au sein du pavillon Alexandre-Taché à Gatineau représente toujours la priorité en termes de projets d'infrastructures. Ce pavillon permettra le déploiement de l'université dans le domaine de la santé et de l'innovation, des thèmes qui sont au cœur du développement de l'UQO. Ce nouveau pavillon permettra aussi de réunir l'ensemble des activités et des services de Gatineau en un seul lieu, favorisant ainsi une vie étudiante dynamique sur le campus et la multidisciplinarité dans les activités de recherche des professeurs et des étudiants de cycles supérieurs.

L'UQO œuvre aussi à accroître son offre de programmes en sciences naturelles et en sciences de la santé. À cet effet, un baccalauréat en écologie et environnement est présentement en développement, de même qu'un doctorat interdisciplinaire en intervention et recherche sur la famille. À cela s'ajouteront les programmes qui auront été identifiés au terme de l'étude de positionnement sur les programmes en santé, étude réalisée grâce à une subvention du MEES.

De plus, la croissance rapide et continue des activités d'enseignement et de l'effectif étudiant au campus de Saint-Jérôme cause une importante problématique en termes d'espace. Dans le but de continuer d'assurer l'accessibilité aux études universitaires à la population de la région des Laurentides, qui connaît une croissance effrénée, l'UQO devra voir dans un proche avenir au développement de nouvelles infrastructures. À court terme, d'autres solutions, telles l'utilisation de modulaires, ont été mises en place à l'automne 2016.

12. Autres redditions de comptes

À la demande du MEES, l'UQO présente dans cette section des renseignements sur l'utilisation des sommes accordées dans le cadre du *Plan pour la réussite en enseignement supérieur* ainsi que pour le recrutement et la rétention des étudiants étrangers dans les réseaux d'enseignement supérieur.

Au total, ce sont 757 000 \$ qu'a reçu l'UQO pour la mise en œuvre de mesures visant la réussite, selon les 4 volets établis; 708 300 \$ ont été reçus pour la mise en œuvre du plan d'action (les 4 volets) et 48 700 \$ supplémentaires ont été reçus spécifiquement pour appuyer le volet 4.

Le tableau ci-après présente l'utilisation réelle des sommes accordées :

(Tableau 11)

Utilisation des sommes allouées dans le cadre du *Plan pour la réussite en enseignement supérieur* ainsi que pour le recrutement et la rétention des étudiants étrangers dans les réseaux d'enseignement supérieur

Volets	Objectifs poursuivis	Ventilation prévue	Coûts réels	Utilisation réelle du financement octroyé
Volet 1	Maintien des collections des bibliothèques	248 000,00 \$	872 316,82 \$	267 000,00 \$
	Développement de mesures d'aide destinées aux étudiants universitaires qui en sont à leur première session	180 000,00 \$	114 135,88 \$	110 000,00 \$
Volet 2	Favoriser la transition <i>collège-université</i>	80 000,00 \$	108 073,65 \$	100 000,00 \$
	Favoriser la concertation entre les établissements d'enseignement supérieur et les partenaires socioéconomiques autour de l'offre de formation région			
	Améliorer le soutien aux étudiants en tenant compte de leurs profils diversifiés			
Volet 3	Soutenir les entreprises en région pour l'accueil d'étudiants dans le cadre de stages ou de séjours de familiarisation	80 000,00 \$	180 944,90 \$	180 000,00 \$
	Établissement de partenariats	40 000,00 \$		
	Développer ou consolider des parcours de formation en phase avec les besoins des organisations, avec les créneaux d'expertise régionaux et avec les grappes industrielles	n/a		
	Encourager les étudiants à opter pour des parcours professionnalisant dans ces créneaux	n/a		
Volet 4	Mieux structurer nos actions dans le but de recruter et de retenir les étudiants internationaux	80 000,00 \$	107 182,69 \$	100 000,00 \$
	<i>Enveloppe supplémentaire</i>	48 700,00 \$		
TOTAL		756 700,00 \$	1 382 653,93 \$	757 000,00 \$

Pour le **volet 1**, le maintien des collections des bibliothèques a majoritairement consisté en l'achat de livres, de périodiques et de ressources électroniques pour nos programmes d'enseignement et de recherche actuels.

Au niveau des mesures d'aide destinées aux étudiants universitaires qui en sont à leur première session, des activités ont été organisées dans le cadre de la rentrée universitaire (journées d'accueil et d'orientation, salons de la rentrée, etc.), du soutien a été offert aux étudiants via le *Programme d'aide et de référence aux étudiants et aux étudiantes* ainsi que via les centres d'aide en français écrit situés sur les deux campus (Gatineau et Saint-Jérôme). D'autres activités ont aussi été organisées pour les étudiants qui en sont à leur première session, notamment des activités de réseautage et de mentorat.

Pour le **volet 2**, plusieurs projets du plan stratégique 2016-2020 de l'UQO visent à favoriser la concertation avec les partenaires socioéconomiques autour de l'offre de formation ainsi qu'à améliorer le soutien aux étudiants en tenant compte de leurs profils diversifiés. Un soutien financier a donc été permis pour les projets suivants :

- Construire l'engagement
- Organisation de conférences et d'activités de rapprochement
- Baccalauréat +
- Bureau de liaison autochtone
- Bureau d'aide à la réussite

De plus, plusieurs rencontres ont été développées avec différents partenaires visant l'offre de formation en région, notamment les Centres intégrés de santé et de services sociaux de l'Outaouais et des Laurentides.

Pour le **volet 3**, afin de consolider les parcours de formation en phase avec les besoins des organisations, avec les créneaux d'expertise régionaux et avec les grappes industrielles, ainsi que pour encourager les étudiants à opter pour des parcours professionnalisant dans ces créneaux, plusieurs activités ont été organisées, notamment des colloques, des conférences et des ateliers, ceci, sans oublier notre participation à la *Table d'intégration et de maintien en emploi des personnes handicapées des Laurentides*. De plus, plusieurs protocoles d'entente ont eu à être élaborés afin d'officialiser des partenariats visant, par exemple, l'accueil en milieu de stage ou la consolidation des parcours de formation.

Pour le **volet 4**, des activités promotionnelles ciblées ont pu être déployées dans le but de recruter des étudiants internationaux et des activités d'accueil destinées spécifiquement aux étudiants internationaux ont pu être réalisées. Des actions visant à mieux structurer nos actions dans le but de recruter et de retenir les étudiants internationaux ont aussi été rendues possible, incluant la poursuite de notre partenariat avec le *Bureau de coopération interuniversitaire*.

ANNEXE A
AU RAPPORT *Bilan et perspectives*

SOU MIS DANS LE CADRE DE LA LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE NIVEAU
UNIVERSITAIRE (L.R.Q. c. E-14.1)

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

Octobre 2017

**La persévérance et la durée des études à l'Université du
Québec en Outaouais**

Direction de la recherche institutionnelle
Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche
Université du Québec

Juillet 2017

La diplomation et la durée des études
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2009 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres				Droit			
			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init	105	78,9	8,0	7,6					8	40,0	10,8	9,6	211	74,3	8,8	7,4	15	78,9	10,4	7,9				
Dip. AP même G	1	0,8	15,0	12,0					3	15,0	13,0	9,0	13	4,6	12,2	9,2								
Sous-total	106	79,7	8,0	7,7					11	55,0	11,4	9,5	224	78,9	9,0	7,5	15	78,9	10,4	7,9				
Dip. AP autre G													3	1,1	6,3	4,3								
Sous-total													3	1,1	6,3	4,3								
Actif prog init	3	2,3	16,3	11,7					3	15,0	18,0	10,0	6	2,1	18,3	9,7								
Actif AP													12	4,2	17,7	7,6	1	5,3	19,0	6,0				
Sous-total	3	2,3	16,3	11,7					3	15,0	18,0	10,0	18	6,3	17,9	8,3	1	5,3	19,0	6,0				
Abandon	24	18,0	3,1	2,8					6	30,0	4,3	3,5	39	13,7	3,6	2,9	3	15,8	1,7	1,7				
Sous-total	24	18,0	3,1	2,8					6	30,0	4,3	3,5	39	13,7	3,6	2,9	3	15,8	1,7	1,7				
Total	133	100,0	7,3	6,9					20	100,0	10,3	7,8	284	100,0	8,8	6,9	19	100,0	9,5	6,8				

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2017 1.6.0

La diplomation et la durée des études
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2009 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Études plurisectorielles				Total			
			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init	111	73,5	11,4	9,5	152	68,5	8,3	7,3	9	22,5	10,6	7,3					611	70,3	9,1	7,8
Dip. AP même G	10	6,6	12,8	9,6	18	8,1	12,4	10,2	15	37,5	9,5	7,2					60	6,9	11,8	9,1
Sous-total	121	80,1	11,5	9,5	170	76,6	8,8	7,6	24	60,0	9,9	7,3					671	77,2	9,3	8,0
Dip. AP autre G					9	4,1	7,0	4,2									12	1,4	6,8	4,3
Sous-total					9	4,1	7,0	4,2									12	1,4	6,8	4,3
Actif prog init	9	6,0	16,8	11,1	4	1,8	17,5	10,8									25	2,9	17,4	10,6
Actif AP	2	1,3	19,0	10,5	5	2,3	13,2	8,4	3	7,5	16,7	7,7					23	2,6	16,7	8,0
Sous-total	11	7,3	17,2	11,0	9	4,1	15,1	9,4	3	7,5	16,7	7,7					48	5,5	17,1	9,4
Abandon	19	12,6	2,6	2,2	34	15,3	3,8	3,1	13	32,5	2,9	2,5					138	15,9	3,3	2,8
Sous-total	19	12,6	2,6	2,2	34	15,3	3,8	3,1	13	32,5	2,9	2,5					138	15,9	3,3	2,8
Total	151	100,0	10,8	8,7	222	100,0	8,2	6,9	40	100,0	8,2	5,8					869	100,0	8,8	7,2

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2017 1.6.0

La diplomation et la durée des études
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2010 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres				Droit											
	N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.				
Dip. prog init	106	85,5	7,9	7,5					11	52,4	11,3	10,1	196	70,3	8,4	6,9	15	78,9	9,8	7,6												
Dip. AP même G													12	4,3	12,8	9,9																
Sous-total	106	85,5	7,9	7,5					11	52,4	11,3	10,1	208	74,6	8,6	7,1	15	78,9	9,8	7,6												
Dip. AP autre G	1	0,8	17,0	3,0					1	4,8	1,0	1,0	2	0,7	11,5	5,5																
Sous-total	1	0,8	17,0	3,0					1	4,8	1,0	1,0	2	0,7	11,5	5,5																
Actif prog init	1	0,8	19,0	16,0					1	4,8	14,0	9,0	3	1,1	17,0	8,7																
Actif AP									2	9,5	19,0	15,5	4	1,4	16,8	8,5	1	5,3	19,0	12,0												
Sous-total	1	0,8	19,0	16,0					3	14,3	17,3	13,3	7	2,5	16,9	8,6	1	5,3	19,0	12,0												
Abandon	16	12,9	4,4	3,3					6	28,6	4,7	4,0	62	22,2	3,2	2,6	3	15,8	3,7	3,3												
Sous-total	16	12,9	4,4	3,3					6	28,6	4,7	4,0	62	22,2	3,2	2,6	3	15,8	3,7	3,3												
Total	124	100,0	7,6	7,0					21	100,0	9,8	8,4	279	100,0	7,7	6,1	19	100,0	9,3	7,2												

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2017 1.6.0

La diplomation et la durée des études
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2010 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Études plurisectorielles				Total							
	N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.				
Dip. prog init	112	65,1	11,2	9,1	221	66,4	8,1	6,9	44	63,8	8,1	6,1					705	69,3	8,7	7,4				
Dip. AP même G	16	9,3	11,8	8,6	25	7,5	10,8	8,6	9	13,0	10,3	7,0					62	6,1	11,4	8,6				
Sous-total	128	74,4	11,3	9,0	246	73,9	8,4	7,1	53	76,8	8,5	6,3					767	75,4	8,9	7,5				
Dip. AP autre G					12	3,6	4,9	4,2	1	1,4	13,0	7,0					17	1,7	6,6	4,2				
Sous-total					12	3,6	4,9	4,2	1	1,4	13,0	7,0					17	1,7	6,6	4,2				
Actif prog init	5	2,9	15,8	11,8	4	1,2	17,5	10,0	1	1,4	19,0	16,0					15	1,5	16,8	11,1				
Actif AP	3	1,7	17,0	7,0	6	1,8	18,3	7,0	2	2,9	19,0	10,5					18	1,8	17,9	8,9				
Sous-total	8	4,7	16,3	10,0	10	3,0	18,0	8,2	3	4,3	19,0	12,3					33	3,2	17,4	9,9				
Abandon	36	20,9	2,9	2,3	65	19,5	2,9	2,4	12	17,4	2,8	2,5					200	19,7	3,2	2,6				
Sous-total	36	20,9	2,9	2,3	65	19,5	2,9	2,4	12	17,4	2,8	2,5					200	19,7	3,2	2,6				
Total	172	100,0	9,7	7,7	333	100,0	7,5	6,1	69	100,0	8,0	5,9					1017	100,0	8,0	6,5				

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2017 1.6.0

La diplomation et la durée des études
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2009 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres			
			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init	4	44,4	14,3	12,5					2	50,0	10,5	10,0	40	58,8	8,8	7,5				
Dip. AP même G									1	25,0	17,0	11,0	4	5,9	11,0	6,8				
Sous-total	4	44,4	14,3	12,5					3	75,0	12,7	10,3	44	64,7	9,0	7,5				
Dip. AP autre G																				
Sous-total																				
Actif prog init													6	8,8	16,7	10,3				
Actif AP	1	11,1	19,0	7,0									2	2,9	19,0	4,5				
Sous-total	1	11,1	19,0	7,0									8	11,8	17,3	8,9				
Abandon	4	44,4	4,0	3,5					1	25,0	8,0	6,0	16	23,5	5,0	4,2				
Sous-total	4	44,4	4,0	3,5					1	25,0	8,0	6,0	16	23,5	5,0	4,2				
Total	9	100,0	10,2	7,9					4	100,0	11,5	9,3	68	100,0	9,0	6,9				

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2017 1.6.0

La diplomation et la durée des études
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2009 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Droit				Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Total			
			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init					5	41,7	8,8	5,8	118	66,3	7,1	6,1					169	62,4	7,7	6,6
Dip. AP même G									8	4,5	8,3	6,0					13	4,8	9,8	6,6
Sous-total					5	41,7	8,8	5,8	126	70,8	7,1	6,1					182	67,2	7,9	6,6
Dip. AP autre G									1	0,6	16,0	10,0					1	0,4	16,0	10,0
Sous-total									1	0,6	16,0	10,0					1	0,4	16,0	10,0
Actif prog init					1	8,3	19,0	17,0	6	3,4	17,8	13,8					13	4,8	17,4	12,5
Actif AP									1	0,6	13,0	7,0					4	1,5	17,5	5,8
Sous-total					1	8,3	19,0	17,0	7	3,9	17,1	12,9					17	6,3	17,4	10,9
Abandon					6	50,0	6,3	4,3	44	24,7	3,1	2,5					71	26,2	3,9	3,2
Sous-total					6	50,0	6,3	4,3	44	24,7	3,1	2,5					71	26,2	3,9	3,2
Total					12	100,0	8,4	6,0	178	100,0	6,6	5,5					271	100,0	7,5	6,0

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2017 1.6.0

La diplomation et la durée des études
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2010 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres			
			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init	5	62,5	11,0	9,4					7	77,8	7,9	7,4	58	65,9	7,4	6,6				
Dip. AP même G	1	12,5	11,0	10,0					1	11,1	11,0	8,0	8	9,1	13,1	11,6				
Sous-total	6	75,0	11,0	9,5					8	88,9	8,3	7,5	66	75,0	8,1	7,2				
Dip. AP autre G																				
Sous-total																				
Actif prog init	1	12,5	17,0	4,0									3	3,4	17,3	10,7				
Actif AP													3	3,4	17,0	10,0				
Sous-total	1	12,5	17,0	4,0									6	6,8	17,2	10,3				
Abandon	1	12,5	2,0	2,0					1	11,1	11,0	8,0	16	18,2	4,4	4,0				
Sous-total	1	12,5	2,0	2,0					1	11,1	11,0	8,0	16	18,2	4,4	4,0				
Total	8	100,0	10,6	7,9					9	100,0	8,6	7,6	88	100,0	8,1	6,8				

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2017 1.6.0

La diplomation et la durée des études
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2010 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Droit				Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Total			
			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init					5	50,0	10,2	8,4	56	58,9	7,8	6,5					131	62,4	7,8	6,8
Dip. AP même G									5	5,3	10,4	7,4					15	7,1	11,9	9,9
Sous-total					5	50,0	10,2	8,4	61	64,2	8,0	6,6					146	69,5	8,3	7,1
Dip. AP autre G									1	1,1	16,0	10,0					1	0,5	16,0	10,0
Sous-total					1				1	1,1	16,0	10,0					1	0,5	16,0	10,0
Actif prog init					2	20,0	18,0	11,5	2	2,1	17,5	17,0					8	3,8	17,5	11,6
Actif AP									6	6,3	15,7	7,3					9	4,3	16,1	8,2
Sous-total					2	20,0	18,0	11,5	8	8,4	16,1	9,8					17	8,1	16,8	9,8
Abandon					3	30,0	3,3	3,3	25	26,3	3,8	2,8					46	21,9	4,1	3,4
Sous-total					3	30,0	3,3	3,3	25	26,3	3,8	2,8					46	21,9	4,1	3,4
Total					10	100,0	9,7	7,5	95	100,0	7,6	5,9					210	100,0	8,1	6,5

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2017 1.6.0

La diplomation et la durée des études
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2007 suivie durant 8 années
LES PROGRAMMES DE DOCTORAT - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres							
	N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init									1	33,3	19,0	17,0	2	22,2	19,0	15,5								
Sous-total									1	33,3	19,0	17,0	2	22,2	19,0	15,5								
Dip. AP autre G													1	11,1	5,0	3,0								
Sous-total													1	11,1	5,0	3,0								
Actif prog init									1	33,3	25,0	22,0	1	11,1	25,0	11,0								
Sous-total									1	33,3	25,0	22,0	1	11,1	25,0	11,0								
Abandon									1	33,3	13,0	12,0	5	55,6	7,0	5,2								
Sous-total									1	33,3	13,0	12,0	5	55,6	7,0	5,2								
Total									3	100,0	19,0	17,0	9	100,0	11,4	7,9								

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2017 1.6.0

La diplomation et la durée des études
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2007 suivie durant 8 années
LES PROGRAMMES DE DOCTORAT - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Droit				Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Total							
	N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init																	3	21,4	19,0	16,0				
Sous-total																	3	21,4	19,0	16,0				
Dip. AP autre G																	1	7,1	5,0	3,0				
Sous-total																	1	7,1	5,0	3,0				
Actif prog init					1	50,0	25,0	25,0									3	21,4	25,0	19,3				
Sous-total					1	50,0	25,0	25,0									3	21,4	25,0	19,3				
Abandon					1	50,0	11,0	10,0									7	50,0	8,4	6,9				
Sous-total					1	50,0	11,0	10,0									7	50,0	8,4	6,9				
Total					2	100,0	18,0	17,5									14	100,0	14,0	11,2				

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2017 1.6.0

La diplomation et la durée des études
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2008 suivie durant 8 années
LES PROGRAMMES DE DOCTORAT - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres							
	N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.	
Dip. prog init										1	50,0	22,0	19,0											
Sous-total										1	50,0	22,0	19,0											
Actif prog init														4	50,0	24,3	18,3							
Sous-total														4	50,0	24,3	18,3							
Abandon										1	50,0	1,0	1,0	4	50,0	5,0	4,8							
Sous-total										1	50,0	1,0	1,0	4	50,0	5,0	4,8							
Total										2	100,0	11,5	10,0	8	100,0	14,6	11,5							

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2017 1.6.0

La diplomation et la durée des études
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2008 suivie durant 8 années
LES PROGRAMMES DE DOCTORAT - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Droit				Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Total							
	N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.	
Dip. prog init																		1	10,0	22,0	19,0			
Sous-total																		1	10,0	22,0	19,0			
Actif prog init																		4	40,0	24,3	18,3			
Sous-total																		4	40,0	24,3	18,3			
Abandon																		5	50,0	4,2	4,0			
Sous-total																		5	50,0	4,2	4,0			
Total																		10	100,0	14,0	11,2			

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2017 1.6.0

Extraits du document *La persévérance et la durée des études
à l'Université du Québec : Statistiques réseau*

Direction de la recherche institutionnelle
Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche
Université du Québec

Juillet 2017

La diplomation et la durée des études
Université du Québec, cohorte de l'automne 2009 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres				Droit			
			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init	491	81,4	8,6	7,5	175	48,3	9,6	7,9	1117	69,2	11,2	10,2	1890	66,2	8,9	7,2	112	47,9	9,6	7,4	72	77,4	9,3	8,3
Dip. AP même G	18	3,0	12,9	10,3	30	8,3	12,8	10,4	66	4,1	13,0	10,6	172	6,0	12,4	9,3	17	7,3	13,4	9,5	7	7,5	11,4	9,6
Sous-total	509	84,4	8,7	7,6	205	56,6	10,1	8,3	1183	73,3	11,3	10,2	2062	72,2	9,2	7,4	129	55,1	10,1	7,7	79	84,9	9,4	8,4
Dip. AP autre G	5	0,8	5,6	4,8	14	3,9	8,6	6,6	12	0,7	9,6	6,8	80	2,8	6,0	4,5	10	4,3	11,8	7,9				
Sous-total	5	0,8	5,6	4,8	14	3,9	8,6	6,6	12	0,7	9,6	6,8	80	2,8	6,0	4,5	10	4,3	11,8	7,9				
Actif prog init	14	2,3	17,0	9,8	17	4,7	17,2	11,5	61	3,8	17,7	14,1	63	2,2	16,6	9,7	8	3,4	15,8	9,6	2	2,2	13,5	9,0
Actif AP	6	1,0	18,7	9,2	20	5,5	17,0	9,8	24	1,5	17,2	8,7	81	2,8	17,7	9,0	7	3,0	16,7	5,7	1	1,1	19,0	13,0
Sous-total	20	3,3	17,5	9,6	37	10,2	17,1	10,6	85	5,3	17,6	12,6	144	5,0	17,2	9,3	15	6,4	16,2	7,8	3	3,2	15,3	10,3
Abandon	69	11,4	3,2	2,8	106	29,3	3,6	2,8	334	20,7	3,7	3,1	569	19,9	3,9	3,1	80	34,2	3,4	2,6	11	11,8	2,3	1,7
Sous-total	69	11,4	3,2	2,8	106	29,3	3,6	2,8	334	20,7	3,7	3,1	569	19,9	3,9	3,1	80	34,2	3,4	2,6	11	11,8	2,3	1,7
Total	603	100,0	8,4	7,1	362	100,0	8,9	6,9	1614	100,0	10,0	8,9	2855	100,0	8,4	6,5	234	100,0	8,3	5,9	93	100,0	8,8	7,7

La diplomation et la durée des études
Université du Québec, cohorte de l'automne 2009 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Études plurisectorielles				Total			
			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init	1199	64,2	11,5	9,1	1200	63,2	8,6	7,2	330	52,7	9,2	7,2	2	100,0	1,0	1,0	6588	64,9	9,7	8,1
Dip. AP même G	145	7,8	12,5	9,3	156	8,2	11,5	9,2	55	8,8	11,4	8,3					666	6,6	12,2	9,4
Sous-total	1344	71,9	11,6	9,1	1356	71,4	8,9	7,4	385	61,5	9,5	7,3	2	100,0	1,0	1,0	7254	71,4	9,9	8,2
Dip. AP autre G	24	1,3	9,0	5,7	68	3,6	6,6	4,4	25	4,0	6,9	5,0					238	2,3	7,1	5,0
Sous-total	24	1,3	9,0	5,7	68	3,6	6,6	4,4	25	4,0	6,9	5,0					238	2,3	7,1	5,0
Actif prog init	89	4,8	16,8	10,6	56	2,9	16,8	10,8	26	4,2	16,2	10,2					336	3,3	16,9	11,0
Actif AP	41	2,2	18,6	8,6	42	2,2	16,3	7,5	24	3,8	17,6	8,9					246	2,4	17,5	8,6
Sous-total	130	7,0	17,4	9,9	98	5,2	16,6	9,4	50	8,0	16,9	9,6					582	5,7	17,1	10,0
Abandon	370	19,8	4,1	3,3	378	19,9	3,6	2,9	166	26,5	4,0	3,3					2083	20,5	3,8	3,1
Sous-total	370	19,8	4,1	3,3	378	19,9	3,6	2,9	166	26,5	4,0	3,3					2083	20,5	3,8	3,1
Total	1868	100,0	10,5	8,0	1900	100,0	8,2	6,5	626	100,0	8,5	6,4	2	100,0	1,0	1,0	10157	100,0	9,0	7,2

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2017. Étab. : UQAM, UQTR, UQAC, UQAR, UQO, UQAT, ÉTS, TÉLUQ

La diplomation et la durée des études
Université du Québec, cohorte de l'automne 2010 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres				Droit			
			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init	520	76,2	8,4	7,4	260	57,0	9,6	7,8	1101	67,0	11,2	10,3	1895	65,2	8,8	7,1	135	49,6	9,6	7,2	74	80,4	9,2	7,9
Dip. AP même G	25	3,7	14,1	11,6	33	7,2	12,8	10,2	77	4,7	12,1	9,9	164	5,6	12,7	9,7	19	7,0	13,8	10,5	2	2,2	12,0	9,5
Sous-total	545	79,9	8,6	7,6	293	64,3	10,0	8,1	1178	71,7	11,3	10,2	2059	70,9	9,2	7,3	154	56,6	10,1	7,6	76	82,6	9,3	7,9
Dip. AP autre G	8	1,2	6,5	3,8	6	1,3	11,2	7,3	12	0,7	10,1	7,3	99	3,4	6,3	4,3	9	3,3	6,1	3,9				
Sous-total	8	1,2	6,5	3,8	6	1,3	11,2	7,3	12	0,7	10,1	7,3	99	3,4	6,3	4,3	9	3,3	6,1	3,9				
Actif prog init	17	2,5	17,3	10,4	18	3,9	16,7	10,3	83	5,1	18,0	13,2	72	2,5	16,9	9,7	8	2,9	16,6	10,1	2	2,2	17,5	8,5
Actif AP	14	2,1	18,0	9,4	12	2,6	17,9	10,8	34	2,1	17,4	10,4	77	2,7	17,6	8,9	16	5,9	17,3	7,9	2	2,2	19,0	9,0
Sous-total	31	4,5	17,6	9,9	30	6,6	17,2	10,5	117	7,1	17,8	12,4	149	5,1	17,2	9,3	24	8,8	17,1	8,6	4	4,3	18,3	8,8
Abandon	98	14,4	3,6	2,9	127	27,9	4,2	3,4	336	20,5	3,6	3,0	598	20,6	3,8	3,0	85	31,3	3,5	2,7	12	13,0	4,6	3,9
Sous-total	98	14,4	3,6	2,9	127	27,9	4,2	3,4	336	20,5	3,6	3,0	598	20,6	3,8	3,0	85	31,3	3,5	2,7	12	13,0	4,6	3,9
Total	682	100,0	8,3	7,0	456	100,0	8,9	6,9	1643	100,0	10,2	8,9	2905	100,0	8,4	6,4	272	100,0	8,5	6,1	92	100,0	9,0	7,4

La diplomation et la durée des études
Université du Québec, cohorte de l'automne 2010 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Études plurisectorielles				Total			
			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init	1331	63,9	11,4	8,9	1392	65,7	8,6	7,3	503	62,4	9,2	7,3	1	100,0	1,0	1,0	7212	65,2	9,7	8,0
Dip. AP même G	169	8,1	12,2	9,2	172	8,1	10,6	8,5	40	5,0	11,9	8,7					701	6,3	12,0	9,4
Sous-total	1500	72,0	11,5	9,0	1564	73,8	8,8	7,4	543	67,4	9,4	7,4	1	100,0	1,0	1,0	7913	71,6	9,9	8,1
Dip. AP autre G	21	1,0	7,9	5,2	82	3,9	6,5	4,8	26	3,2	5,5	4,0					263	2,4	6,7	4,7
Sous-total	21	1,0	7,9	5,2	82	3,9	6,5	4,8	26	3,2	5,5	4,0					263	2,4	6,7	4,7
Actif prog init	86	4,1	16,6	10,4	75	3,5	16,5	10,7	22	2,7	16,0	8,7					383	3,5	16,9	10,8
Actif AP	69	3,3	17,9	9,7	39	1,8	17,8	9,1	24	3,0	17,8	9,7					287	2,6	17,7	9,4
Sous-total	155	7,4	17,1	10,1	114	5,4	16,9	10,1	46	5,7	16,9	9,2					670	6,1	17,3	10,2
Abandon	407	19,5	3,9	3,1	359	16,9	3,8	3,0	191	23,7	4,2	3,3					2213	20,0	3,8	3,1
Sous-total	407	19,5	3,9	3,1	359	16,9	3,8	3,0	191	23,7	4,2	3,3					2213	20,0	3,8	3,1
Total	2083	100,0	10,4	7,9	2119	100,0	8,3	6,7	806	100,0	8,5	6,4	1	100,0	1,0	1,0	11059	100,0	9,0	7,2

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2017. Étab. : UQAM, UQTR, UQAC, UQAR, UQO, UQAT, ÉTS, TÉLUQ

La diplomation et la durée des études - Université du Québec, cohorte de l'automne 2009 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres				Droit											
	N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.				
Dip. prog init	16	36,4	12,4	11,1	145	72,5	9,2	8,0	174	57,8	8,6	6,3	293	55,8	10,0	8,3	45	53,6	10,1	8,2	5	31,3	10,0	9,0								
Dip. AP même G	3	6,8	10,7	10,7	4	2,0	8,0	7,8	12	4,0	9,1	7,3	19	3,6	11,1	8,8	5	6,0	12,8	11,2	1	6,3	10,0	8,0								
Dip. actif NS	1	2,3	19,0	19,0	6	3,0	17,5	16,7	7	2,3	17,7	17,6	6	1,1	18,7	14,8																
Sous-total	20	45,5	12,5	11,4	155	77,5	9,5	8,3	193	64,1	9,0	6,7	318	60,6	10,2	8,5	50	59,5	10,3	8,5	6	37,5	10,0	8,8								
Dip. AP autre G	1	2,3	8,0	7,0	1	0,5	13,0	8,0	9	3,0	6,4	4,4	1	0,2	12,0	8,0																
Sous-total	1	2,3	8,0	7,0	1	0,5	13,0	8,0	9	3,0	6,4	4,4	1	0,2	12,0	8,0																
Actif prog. init	1	2,3	14,0	7,0	8	4,0	15,9	13,4	8	2,7	16,1	10,3	48	9,1	17,1	13,5	7	8,3	17,0	12,4												
Actif AP	3	6,8	19,0	9,3	2	1,0	15,5	5,0	8	2,7	17,5	9,0	12	2,3	17,1	8,8	4	4,8	16,0	12,8												
Sous-total	4	9,1	17,8	8,8	10	5,0	15,8	11,7	16	5,3	16,8	9,6	60	11,4	17,1	12,6	11	13,1	16,6	12,5												
Abandon	19	43,2	5,1	4,5	34	17,0	3,6	3,4	83	27,6	3,9	3,4	146	27,8	5,1	4,4	23	27,4	6,4	5,3	10	62,5	3,5	3,0								
Sous-total	19	43,2	5,1	4,5	34	17,0	3,6	3,4	83	27,6	3,9	3,4	146	27,8	5,1	4,4	23	27,4	6,4	5,3	10	62,5	3,5	3,0								
Total	44	100,0	9,7	8,1	200	100,0	8,8	7,7	301	100,0	7,9	5,9	525	100,0	9,6	7,8	84	100,0	10,1	8,2	16	100,0	5,9	5,2								

La diplomation et la durée des études - Université du Québec, cohorte de l'automne 2009 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Études plurisectorielles				Total							
	N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init	61	34,5	11,4	8,8	605	65,0	7,3	6,0	73	68,9	8,8	7,4					1417	59,4	8,6	7,1				
Dip. AP même G	4	2,3	13,3	12,0	40	4,3	8,3	6,6									88	3,7	9,6	7,9				
Dip. actif. NS																	20	0,8	18,0	16,6				
Sous-total	65	36,7	11,5	9,0	645	69,3	7,4	6,1	73	68,9	8,8	7,4					1525	64,0	8,8	7,2				
Dip. AP autre G	1	0,6	8,0	7,0	15	1,6	10,2	7,4									28	1,2	9,0	6,5				
Sous-total	1	0,6	8,0	7,0	15	1,6	10,2	7,4									28	1,2	9,0	6,5				
Actif prog. init	17	9,6	17,8	11,5	45	4,8	17,2	10,8	9	8,5	17,2	12,8					143	6,0	17,1	12,1				
Actif AP	9	5,1	16,3	9,1	19	2,0	16,9	7,8	3	2,8	15,0	7,0					60	2,5	16,8	8,6				
Sous-total	26	14,7	17,3	10,7	64	6,9	17,1	9,9	12	11,3	16,7	11,3					203	8,5	17,0	11,1				
Abandon	85	48,0	4,4	3,8	207	22,2	3,6	2,7	21	19,8	5,1	4,2					628	26,3	4,3	3,6				
Sous-total	85	48,0	4,4	3,8	207	22,2	3,6	2,7	21	19,8	5,1	4,2					628	26,3	4,3	3,6				
Total	177	100,0	8,9	6,7	931	100,0	7,2	5,6	106	100,0	9,0	7,2					2384	100,0	8,3	6,6				

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2017. Étab. : UQAM, UQTR, UQAC, UQAR, UQO, UQAT, INRS, ENAP, ÉTS, TÉLUQ

La diplomation et la durée des études - Université du Québec, cohorte de l'automne 2010 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres				Droit											
	N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.				
Dip. prog init	20	54,1	9,9	9,0	127	76,0	9,2	7,7	202	58,4	8,0	6,2	334	59,7	9,8	8,1	46	64,8	9,4	8,3	14	48,3	7,9	6,4								
Dip. AP même G	1	2,7	11,0	10,0	2	1,2	11,0	10,5	28	8,1	9,1	6,7	21	3,8	11,8	9,7					5	17,2	9,2	8,0								
Dip. actif NS	3	8,1	18,7	18,3	6	3,6	18,5	17,7	6	1,7	17,2	15,2	1	0,2	16,0	9,0																
Sous-total	24	64,9	11,0	10,2	135	80,8	9,6	8,2	236	68,2	8,4	6,5	356	63,7	10,0	8,2	46	64,8	9,4	8,3	19	65,5	8,3	6,8								
Dip. AP autre G	2	5,4	13,0	7,5					5	1,4	6,8	5,0	1	0,2	9,0	9,0	1	1,4	15,0	6,0												
Sous-total	2	5,4	13,0	7,5					5	1,4	6,8	5,0	1	0,2	9,0	9,0	1	1,4	15,0	6,0												
Actif prog. init	1	2,7	17,0	4,0	2	1,2	15,5	12,5	11	3,2	16,2	10,9	44	7,9	17,1	12,8	6	8,5	17,2	12,8	3	10,3	14,0	9,3								
Actif AP	3	8,1	17,0	12,7	2	1,2	19,0	11,5	6	1,7	17,3	10,3	16	2,9	18,0	12,9	2	2,8	18,0	12,5	1	3,4	19,0	14,0								
Sous-total	4	10,8	17,0	10,5	4	2,4	17,3	12,0	17	4,9	16,6	10,7	60	10,7	17,3	12,8	8	11,3	17,4	12,8	4	13,8	15,3	10,5								
Abandon	7	18,9	3,4	2,3	28	16,8	5,2	4,6	88	25,4	4,1	3,3	142	25,4	5,4	4,6	16	22,5	5,3	4,8	6	20,7	3,0	2,3								
Sous-total	7	18,9	3,4	2,3	28	16,8	5,2	4,6	88	25,4	4,1	3,3	142	25,4	5,4	4,6	16	22,5	5,3	4,8	6	20,7	3,0	2,3								
Total	37	100,0	10,3	8,6	167	100,0	9,1	7,7	346	100,0	7,6	5,8	559	100,0	9,6	7,8	71	100,0	9,5	8,0	29	100,0	8,1	6,4								

La diplomation et la durée des études - Université du Québec, cohorte de l'automne 2010 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Études plurisectorielles				Total							
	N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init	141	42,7	11,3	8,8	607	67,7	7,2	5,9	73	70,2	10,1	8,3					1564	61,6	8,6	7,1				
Dip. AP même G	6	1,8	10,0	9,7	31	3,5	9,7	7,2									94	3,7	10,0	7,9				
Dip. actif NS	2	0,6	19,0	16,5	1	0,1	19,0	6,0									19	0,7	18,1	15,8				
Sous-total	149	45,2	11,4	8,9	639	71,2	7,4	6,0	73	70,2	10,1	8,3					1677	66,0	8,8	7,2				
Dip. AP autre G	2	0,6	11,5	7,0	13	1,4	9,6	5,6									24	0,9	9,7	5,9				
Sous-total	2	0,6	11,5	7,0	13	1,4	9,6	5,6									24	0,9	9,7	5,9				
Actif prog. init	32	9,7	17,2	12,3	37	4,1	17,4	11,6	8	7,7	17,3	13,4					144	5,7	17,1	12,1				
Actif AP	16	4,8	17,4	10,1	11	1,2	17,1	8,1	3	2,9	18,3	12,0					60	2,4	17,6	10,9				
Sous-total	48	14,5	17,3	11,5	48	5,4	17,4	10,8	11	10,6	17,5	13,0					204	8,0	17,2	11,8				
Abandon	131	39,7	4,6	3,6	197	22,0	3,8	3,1	20	19,2	5,4	4,2					635	25,0	4,5	3,7				
Sous-total	131	39,7	4,6	3,6	197	22,0	3,8	3,1	20	19,2	5,4	4,2					635	25,0	4,5	3,7				
Total	330	100,0	9,5	7,2	897	100,0	7,2	5,6	104	100,0	10,0	8,0					2540	100,0	8,4	6,7				

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2017. Étab. : UQAM, UQTR, UQAC, UQAR, UQO, UQAT, INRS, ENAP, ÉTS, TÉLUQ

La diplomation et la durée des études
Université du Québec, cohorte de l'automne 2007 suivie durant 8 années
LES PROGRAMMES DE DOCTORAT - Nouveaux dans le programme

	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres				Droit			
Type de			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
cheminement	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init					28	50,0	15,5	13,9	17	35,4	15,9	14,9	114	46,0	16,0	14,7	3	20,0	18,0	13,7	2	66,7	19,5	16,0
Dip. AP même G					2	3,6	13,0	13,0					8	3,2	20,1	18,3								
Sous-total					30	53,6	15,4	13,9	17	35,4	15,9	14,9	122	49,2	16,2	14,9	3	20,0	18,0	13,7	2	66,7	19,5	16,0
Dip. AP autre G					4	7,1	2,8	2,8	2	4,2	1,5	1,5	8	3,2	5,9	5,1	1	6,7	21,0	15,0				
Sous-total					4	7,1	2,8	2,8	2	4,2	1,5	1,5	8	3,2	5,9	5,1	1	6,7	21,0	15,0				
Actif prog init					9	16,1	23,4	20,1	10	20,8	23,5	21,9	49	19,8	23,9	21,7	4	26,7	23,8	19,8				
Actif AP													11	4,4	24,5	21,4	4	26,7	23,0	13,3				
Sous-total					9	16,1	23,4	20,1	10	20,8	23,5	21,9	60	24,2	24,0	21,7	8	53,3	23,4	16,5				
Abandon					13	23,2	8,1	7,5	19	39,6	6,6	6,4	58	23,4	6,7	6,1	3	20,0	5,0	5,0	1	33,3	6,0	6,0
Sous-total					13	23,2	8,1	7,5	19	39,6	6,6	6,4	58	23,4	6,7	6,1	3	20,0	5,0	5,0	1	33,3	6,0	6,0
Total					56	100,0	14,1	12,6	48	100,0	13,2	12,4	248	100,0	15,6	14,2	15	100,0	18,5	13,5	3	100,0	15,0	12,7

La diplomation et la durée des études
Université du Québec, cohorte de l'automne 2007 suivie durant 8 années
LES PROGRAMMES DE DOCTORAT - Nouveaux dans le programme

	Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Études plurisectorielles				Total			
Type de			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
cheminement	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init	8	33,3	18,6	14,8	2	9,5	22,0	16,5	8	42,1	19,4	15,1					182	41,9	16,3	14,6
Dip. AP même G					1	4,8	22,0	21,0									11	2,5	19,0	17,5
Sous-total	8	33,3	18,6	14,8	3	14,3	22,0	18,0	8	42,1	19,4	15,1					193	44,5	16,5	14,8
Dip. AP autre G	2	8,3	8,5	3,5	1	4,8	1,0	1,0	1	5,3	1,0	1,0					19	4,4	5,3	4,2
Sous-total	2	8,3	8,5	3,5	1	4,8	1,0	1,0	1	5,3	1,0	1,0					19	4,4	5,3	4,2
Actif prog init	4	16,7	25,0	24,8	4	19,0	25,0	19,5	4	21,1	24,3	22,3					84	19,4	23,9	21,5
Actif AP	1	4,2	23,0	14,0	1	4,8	21,0	17,0	1	5,3	25,0	2,0					18	4,1	23,9	17,8
Sous-total	5	20,8	24,6	22,6	5	23,8	24,2	19,0	5	26,3	24,4	18,2					102	23,5	23,9	20,9
Abandon	9	37,5	7,1	6,1	12	57,1	6,3	5,4	5	26,3	11,8	11,2					120	27,6	7,0	6,4
Sous-total	9	37,5	7,1	6,1	12	57,1	6,3	5,4	5	26,3	11,8	11,2					120	27,6	7,0	6,4
Total	24	100,0	14,7	12,2	21	100,0	12,5	10,2	19	100,0	17,7	14,2					434	100,0	15,1	13,5

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2017. Étab. : UQAM, UQTR, UQAC, UQAR, UQO, UQAT, INRS, ENAP, ÉTS, TÉLUQ

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

DOCUMENT PRÉPARÉ POUR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE DANS LE CADRE DE LA LOI SUR
LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE NIVEAU UNIVERSITAIRE (L.R.Q., c. E-14.1)

DÉCLARATION DES INDICATEURS DE SUIVI DES AFFAIRES UNIVERSITAIRES

AVEC PROJECTIONS 2016-2017

Octobre 2017

Nom de l'établissement : Université du Québec en Outaouais							Date : 2017-09-29		
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions					Page 1 de 6		
INDICATEURS		III. Remarques							
	Unité	Année							
		2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017		
Clientèle étudiante (a)									
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP	4 239,97	4 164,11	4 731,93	5 022,10	5 218,37	5 251,31	
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n	6 403	6 383	6 853	7 158	7 421	7 469	
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	3 121	3 254	3 459	3 632	3 914	3 883	
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	2 044	2 018	2 215	2 311	2 269	2 289	
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n	1 238	1 111	1 179	1 215	1 238	1 297	
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%	19,3	17,4	17,2	17	16,7	17,4	
7	Effectif étudiant étranger	n	238	249	268	257	321	299	
8	Effectif étudiant étranger	%	3,7	3,9	3,9	3,6	4,3	4	
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n	14	12	15	11	9	15	
10	Stagiaires postdoctoraux	n	11	11	11	12	13	17	
11	Résidents en médecine	n	0	0	0	0	0	0	
Professeurs									
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	22	27	22	20	21	14	
13	Nombre de professeurs (total)	n	173,3	190,4	192,3	198,5	213,7	209,76	Basé sur le temps de « présence » des profs (incluant profs invités)
	a) Nombre de professeurs réguliers	n	198,0	210,0	219	231	242	254	Basé sur la répartition des postes 2016-2017 + 2 postes non intégrés en sciences naturelles
	b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n	4,0	2,0	1	0	0	0	Prof invité à l'ÉMI et 4 profs invités en sciences comptables ne font pas partie du calcul
14	Nombre de chargés de cours	n	422	400	477	550	694	689	634 chargés de cours + 55 autres ressources (9.02)
15	Nombre moyen de cours par professeur	n	3,0	3,0	3,1	3,2	3,2	3,3	
16	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	2,0	2,2	2,1	2,0	1,5	1,5	
17	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n	18,0	17,1	18,0	18,3	18,3	18,5	
18	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	7,1	5,8	6,1	6,1	5,8	6,2	
19	Ratio EEETP / professeur	EEETP	24,5	21,9	24,6	25,3	24,4	25,0	
20	Cours donnés par les professeurs	n	519,9	565,2	596,6	635,6	688,9	693,6	les activités «RECHER» (sans sigle de cours) ne font pas partie du calcul
21	Cours donnés par les chargés de cours	n	852,1	885,4	994,0	1089,5	1032,9	1061,3	
22	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	n	42,4	70,2	48,0	59,4	75,6	78,7	
(a) Les données sur la clientèle étudiante concernent le trimestre d'automne, sauf pour les données étudiantes sur l'EEETP et les résidents en médecine, qui sont comptabilisées sur une base annuelle.									
Source - clientèle étudiante: SID-Enseignement, Université du Québec, 15 septembre 2017									
Source - professeurs : Système de gestion académique GESTA II, UQO, septembre 2017									

I. Éléments d'information

II. Observations et prévisions

INDICATEURS	Unité	Année					
		2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Recherche							
23 Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$	0,47	0,93	0,13	0,51	0,36	0,50
24 Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$	0,20	0,20	0,00	0,06	0,06	0,04
25 Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	5,13	5,68	6,04	6,14	6,14	5,99
26 Contrats de recherche	M\$	0,18	0,23	0,11	0,02	0,15	0,02
27 Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$	1,34	1,22	1,56	1,58	1,36	1,34
28-1 Revenus moyens de recherche par professeur	\$	53 972	59 453	56 035	54 720	53 586	54 717
28-2 Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	155 404	463 015	126 775	254 465	179 062	499 933
28-3 Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	48 841	49 832	53 934	50 780	49 898	50 315
28-4 Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	45 125	46 060	54 250	5 641	29 832	23 913
28-a Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n	107	115	112	122	124	119
28-b Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n	3	2	1	2	2	1
28-c Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n	105	114	112	121	123	119
28-d Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n	4	5	2	4	5	1
29 Part de la recherche contractuelle							
29-1 - Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%	3%	3%	2%	0%	2%	4%
29-2 - Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%	4%	4%	2%	3%	5%	8%
30 Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%	62%	60%	58%	61%	58%	57%

* Les données 2016-2017 sont incomplètes et ne sont pas officielles

Nom de l'établissement : Université du Québec en Outaouais													Date : 2017-09-29			
I. Éléments d'information													II. Observations et prévisions (a)		III. Remarques	
Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne																
INDICATEURS		Unité	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015			
Réussite des études de baccalauréat (b)																
31	Persévérance après 1 an (c)	%	81,2	82,8	81,9	82,3	83,8	83,3	81,3	81,1	82,6	82,2	80,3			
32	Diplomation après 6 ans (d)	%	72,7	76,1	75,3	76,8	77,2	75,4								
Diplomation par secteur au baccalauréat																
33	Santé (total)	%	59,0	60,4	60,7	59,8	65,3	71,9								
	a) Temps plein	%	71,4	75,2	75,4	72,0	79,7	85,5								
	b) Temps partiel	%	42,3	40,2	43,9	43,6	48,7	59,1								
34	Sciences pures et appliquées (total)	%	55,6	45,8	63,0	34,3	39,3	48,3								
	a) Temps plein	%	75,0	57,1	76,7	57,1	55,0	52,4								
	b) Temps partiel	%	0,0	30,0	37,5	0,0	0,0	37,5								
35	Sciences de l'administration (total) (e)	%	70,8	72,8	68,0	68,6	66,8	66,5								
	a) Temps plein	%	77,5	82,3	75,0	78,1	76,6	73,9								
	b) Temps partiel	%	49,2	39,6	34,1	39,7	32,8	36,6								
36	Éducation (total)	%	73,8	71,3	78,8	75,7	75,2	71,0								
	a) Temps plein	%	74,6	75,8	79,1	80,9	80,1	74,4								
	b) Temps partiel	%	33,3	29,4	66,7	44,0	21,4	18,2								
37	Droit (total)	%														
	a) Temps plein	%														
	b) Temps partiel	%														
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%	63,9	67,1	68,1	69,6	69,7	69,8								
	a) Temps plein	%	68,8	73,8	73,3	77,2	76,7	75,2								
	b) Temps partiel	%	44,3	46,1	47,1	44,2	38,2	45,8								
39	Ensemble des secteurs (total)	%	65,7	67,2	67,8	67,3	68,1	68,9								
	a) Temps plein	%	72,7	76,1	75,3	76,8	77,2	75,4								
	b) Temps partiel	%	43,3	41,2	42,9	40,9	39,4	47,8								
Réussite des études de 2e et de 3e cycles																
40	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	53,8	58,6	49,6	53,4	58,3	57,6	52,0	54,1						
41	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	61,3	65,9	54,7	61,4	67,2	69,5								
42	Diplomation au doctorat après 8 ans	%	0,0	17,6	21,4	10,0										

(a) La portion de la grille qui a été complétée correspond aux données observables. Aucune projection n'a pu être effectuée.

(b) Les taux de diplomation englobent les diplômés du programme initial, mais également ceux d'un autre programme du même genre. De plus, les passages accélérés au troisième cycle sont considérés parmi les diplômés de maîtrise.

La sélection des cohortes réfère aux étudiants nouvellement inscrits dans un programme, peu importe qu'il s'agisse de leur première inscription ou non dans l'établissement.

(c) Cette catégorie concerne les nouveaux inscrits à temps complet.

(d) Il s'agit de la proportion des nouveaux étudiants qui sont toujours inscrits à l'automne suivant dans un programme de baccalauréat, incluant quelques étudiants qui ont complété leur scolarité au cours de l'année.

(e) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.

Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2017

Nom de l'établissement :							Date :
							Page 5 de 6
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions					III. Remarques
INDICATEURS		Année financière					
	Unité	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Autres objets							
60	À déterminer						
61	À déterminer						
62	À déterminer						
63	À déterminer						
64	À déterminer						
65	À déterminer						
66	À déterminer						
67	À déterminer						
68	À déterminer						
69	À déterminer						

I. Éléments d'information

II. Observations

INDICATEURS	Unité	Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2015									Distribution des inscriptions par sexe par domaine disciplinaire	
		1 ^{er} cycle Bacca- lauréat	Autres	2 ^e cycle Maîtrise	Autres	3 ^e cycle Doctorat	Autres	TOTAL Grades	Autres	TOTAL		
Hommes												
70	Santé	n	119	24	5	3	0	0	124	27	151	13,0%
71	Sciences pures et appliquées	n	139	34	45	5	41	0	225	39	264	81,0%
72	Sciences de l'administration (a)	n	767	313	150	66	15	0	932	379	1 311	42,6%
73	Éducation	n	74	0	9	0	4	0	87	0	87	10,2%
74	Droit	n	0	3	0	0	0	0	0	3	3	27,3%
75	Arts, lettres et sciences humaines	n	256	67	50	3	25	0	331	70	401	22,3%
76	Plurisectoriel (b)	n	0	64	3	24	0	10	3	98	101	41,9%
77	Ensemble des secteurs	n	1 355	505	262	101	85	10	1 702	616	2 318	31,0%
	Distribution par genre de programme - hommes		28,4%	35,8%	34,5%	33,0%	39,7%	58,8%	29,7%	35,6%	31,0%	
Femmes												
80	Santé	n	780	140	61	29	0	0	841	169	1010	87,0%
81	Sciences pures et appliquées	n	26	14	9	0	13	0	48	14	62	19,0%
82	Sciences de l'administration (a)	n	983	494	152	121	15	0	1150	615	1 765	57,4%
83	Éducation	n	702	0	51	0	12	0	765	0	765	89,8%
84	Droit	n	0	8	0	0	0	0	0	8	8	72,7%
85	Arts, lettres et sciences humaines	n	917	159	222	17	86	0	1 225	176	1 401	77,7%
86	Plurisectoriel (b)	n	0	89	3	38	3	7	6	134	140	58,1%
87	Ensemble des secteurs	n	3 408	904	498	205	129	7	4 035	1116	5 151	69,0%
	Distribution par genre de programme - femmes		71,6%	64,2%	65,5%	67,0%	60,3%	41,2%	70,3%	64,4%	69,0%	
Total												
90	Santé	n	899	164	66	32	0	0	965	196	1161	15,5%
91	Sciences pures et appliquées	n	165	48	54	5	54	0	273	53	326	4,4%
92	Sciences de l'administration (a)	n	1 750	807	302	187	30	0	2 082	994	3 076	41,2%
93	Éducation	n	776	0	60	0	16	0	852	0	852	11,4%
94	Droit	n	0	11	0	0	0	0	0	11	11	0,1%
95	Arts, lettres et sciences humaines	n	1 173	226	272	20	111	0	1 556	246	1 802	24,1%
96	Plurisectoriel (b)	n	0	153	6	62	3	17	9	232	241	3,2%
97	Ensemble des secteurs	n	4 763	1 409	760	306	214	17	5 737	1 732	7 469	

(a) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.

(b) Les étudiants libres entrent dans la catégorie "Plurisectoriel".

Source: SID-Enseignement, Université du Québec, 15 septembre 2017

Université du Québec en Outaouais

**Systeme d'information financière des universités
2016-2017**



Responsable des ressources financières

29 Septembre 2017

Date

Éducation,
Enseignement
supérieur
et Recherche

Québec 

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	2 459 986	0	0	0	0		2 459 986	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	0		\$	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	0		\$	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	19 350 391	---	---	---	---		19 350 391	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	788 498	---	---	---	---		788 498	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	2 489 509	262 009	2 309 332	0	0		5 060 850	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	1 257 684	6 835 996	0	0	0	(8 093 680)		9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	68 618	0	0	0	0		68 618	10
11	Stocks (075)	s/o	0	0	---	0	0		\$	11
Total de l'actif court terme			26 414 686	7 098 005	2 309 332	\$	\$	(8 093 680)	27 728 343	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	0	0	0	0	0	(0)	(0)	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0	(0)	(0)	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	0	0	0	0		\$	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	508 054	0	0	0	0		508 054	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0		\$	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	103 704 685	---	---		103 704 685	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---		\$	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	162 277	0	0		162 277	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		26 922 740 \$	7 098 005 \$	106 176 294 \$	- \$	- \$	(8 093 680) \$	132 103 359 \$	22

PASSIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Passif à court terme										
23	Découvert de banque (201)	s/o	0	0	0	0	0		\$	23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	18 800 000	0	0	0	0		18 800 000	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	0	0	0	0	0	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	383 730	---	---	---	---		383 730	26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	8 440 022	193 095	---	0	0		8 633 117	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0		\$	28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	1 826 806	185 885	833 878	0	0		2 846 569	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	416 629	0	---	---	0		416 629	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	6 719 025	0	0	0		6 719 025	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	2 022 111	0	0		2 022 111	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	6 819 151	0	1 274 529	0	0	(8 093 680)	\$	33
Total du passif à court terme			36 686 338	7 098 005	4 130 518	\$	\$	(8 093 680)	39 821 181	
Passif à long terme										
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	10 090 000	0	0	0	0		10 090 000	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	505 670	0	0		505 670	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	20 046 441	0	0		20 046 441	36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	63 887 929	---	---		63 887 929	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0		\$	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0	0		\$	39
40	TOTAL DU PASSIF		46 776 338 \$	7 098 005 \$	88 570 558 \$	- \$	- \$	(8 093 680) \$	134 351 221 \$	40

SOLDES DE FONDS

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	1 499 025	0	746 147	0	0		2 245 172	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	0	0		\$	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(21 352 623)	---	---	---	---		(21 352 623)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$	44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$	45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	16 859 589	---	---		16 859 589	46
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(19 853 598) \$	- \$	17 605 736 \$	- \$	- \$	- \$	(2 247 862) \$	47
48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		26 922 740 \$	7 098 005 \$	106 176 294 \$	- \$	- \$	(8 093 680) \$	132 103 359 \$	48

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité (401)	s/o	12 191 155	---	---	---	---	12 191 155	1
2	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	s/o	1 332 203	---	---	---	---	1 332 203	2
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	s/o	391 886	---	---	---	---	391 886	3
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	s/o	126 854	---	---	---	---	126 854	4
5	Cotisations des étudiants (455)	s/o	921 478	---	---	---	---	921 478	5
6	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	2 355 364	---	---	---	---	2 355 364	6
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	82	---	---	---	---	82	7
8	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		17 319 022	\$	\$	\$	\$	17 319 022	8
9	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	61 820 405	1 466 171	0	---	---	63 286 576	9
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	58 092	1 285 347	224 010	0	0	1 567 449	10
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	795 650	2 701 710	32 062	0	0	3 529 422	11
12	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	274 539	684 678	0	0	0	959 217	12
13	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	12 883	---	---	12 883	13
14	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:								
14	Ministère (530)	s/o	---	---	2 886 191	---	---	2 886 191	14
15	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	254 812	---	---	254 812	15
16	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	404 731	---	---	404 731	16
17	Autres (533)	s/o	---	---	100 680	---	---	100 680	17
18	TOTAL DES SUBVENTIONS		62 948 686	6 137 906	3 915 369	\$	\$	73 001 961	18
19	Intérêts et dividendes (435)	s/o	87 117	0	0	0	0	87 117	19
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	(0)	0	0	(0)	20
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0	\$	21
22	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	244 390	83 195	0	0	0	327 585	22
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	135 954	1 056 184	0	0	0	1 192 138	23
24	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0	\$	24
25	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---	\$	25
26	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	202 748	---	---	---	---	202 748	26
27	Ventes externes (460)	s/o	4 059 662	54 352	0	-	0	4 114 014	27
28	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	382 026	0	0	0	0	382 026	28
29	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		5 111 897	1 193 731	0	\$	\$	6 305 628	29
30	TOTAL DES PRODUITS		85 379 605 \$	7 331 637 \$	3 915 369 \$	- \$	- \$	96 626 611 \$	30

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masses salariales								
2	Direction	s/o	3 396 949	0	-	-		3 396 949	1
3	Gérance	s/o	0	0	-	-		\$	2
4	Enseignants-chercheurs	s/o	25 976 869	515 644	-	-	0	26 492 513	3
5	Chargés de cours	s/o	11 858 267	37 409	-	-		11 895 676	4
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	379 874	795 551	-	-		1 175 425	5
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	536 531	944 297	-	-		1 480 828	6
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	6 545 941	212 726	-	-	0	6 758 667	7
9	Personnel de soutien technique	s/o	3 664 172	281 158	-	-		3 945 330	8
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	5 189 381	144 358	-	-	0	5 333 739	9
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	330 503	0	-	-	0	330 503	10
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	11 834 480	514 704	-	-	(0)	12 349 184	11
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		69 712 967	3 445 847	\$	\$	\$	73 158 814	12
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	608 903	-	-	-		608 903	13
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	252 529	9 712	-	-	0	262 241	14
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	79 875	0	-	-	0	79 875	15
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	0	487 282	-	-	0	487 282	16
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	211 091	576	-	-	0	211 667	17
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	1 428 343	685 963	-	-	0	2 114 306	18
20	Bourses (735)	s/o	398 004	1 454 615	-	-	0	1 852 619	19
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	979 845	378 859	0	0	0	1 358 704	20
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	983 435	96 464	-	-	0	1 079 899	21
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	0	0	-	-	0	\$	22
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	5 691 607	427 524	0	-	(0)	6 119 131	23
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	924 060	28 817	-	-	0	952 877	24
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	1 742 580	71 078	0	-	0	1 813 658	25
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	88 140	1 340	-	-	0	89 480	26
28	Location-exploitation (830)	s/o	68 433	0	-	-	0	68 433	27
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	-	202 748	-	-	-	202 748	28
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	(0)	0	0	(0)	29
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	325 255	40 812	6 065	-	0	372 132	30
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	155 778	-	-	155 778	31
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	348 513	0	1 532 188	0	0	1 880 701	32
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	(0)	\$	33
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	-	-	0	-	-	\$	34
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	-	-	5 471 692	-	-	5 471 692	35
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	-	-	52 632	-	-	52 632	36
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	184 517	0	0	0	0	184 517	37
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		14 315 130	3 885 790	7 218 355	\$	\$	25 419 275	38
40	Ventes internes (878)	s/o	(284 280)	0	-	-	0	(284 280)	39
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	0	0	0	0	0	\$	40
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		14 030 850	3 885 790	7 218 355	\$	\$	25 134 995	41
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0	0	42
44	TOTAL DES CHARGES		83 743 817 \$	7 331 637 \$	7 218 355 \$	- \$	- \$	98 293 809 \$	43
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		1 635 788 \$	- \$	(3 302 986) \$	- \$	(0) \$	(1 667 198) \$	44

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(20 587 003)		18 664 339				(1 922 664)	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11 0	0	0	0	0		\$	2
3	Solde de fonds redressé	(20 587 003)	\$	18 664 339	\$	\$	\$	(1 922 664)	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 85 379 605	7 331 637	3 915 369	0	0	0	96 626 611	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 83 743 817	7 331 637	7 218 355	0	0	0	98 293 809	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 635 788	\$	(3 302 986)	\$	\$	(0)	(1 667 198)	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	s/o 1 342 000	-	-	-	-		1 342 000	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o						\$	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o						\$	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 0	0	2 244 383	0	0		2 244 383	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 2 244 383	0	0	0	0		2 244 383	11
12	Sous-total	733 405	\$	(1 058 603)	\$	\$	(0)	(325 198)	12
18	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(19 853 598) \$	- \$	17 605 736 \$	- \$	- \$	(0) \$	(2 247 862) \$	18

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec en Outaouais
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

Annexe 1

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Droits de scolarité (401)	12 191 155	---	---	---	0	---	---		12 191 155	1	
2	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	---	---	---	1 332 203	---	---	---		1 332 203	2	
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	391 886	---	---	---		391 886	3	
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	---	---	---	126 854	---	---	---		126 854	4	
5	Cotisations des étudiants (455)	---	---	---	---	---	921 478	---		921 478	5	
6	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	84 506	0	724 186	1 546 672	0	0	0	0	2 355 364	6	
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	82	0	0	0	0	0	0	0	82	7	
8	Total des produits provenant des étudiants	12 275 743	\$ 724 186	3 397 615	\$ 6 185	\$ 65 240	921 478	\$ 2 477 535	\$ -	17 319 022	8	
9	Subventions du Ministère (515)	---	---	0	61 335 990	---	484 415	---		61 820 405	9	
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	1 700	3 900	0	1 000	6 185	33 744	11 563	0	58 092	10	
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	790 475	0	0	0	5 175	0	0	795 650	11	
12	Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	87 950	69 382	16 320	74 566	0	26 321	0	0	274 539	12	
13	Total des subventions	89 650	863 757	16 320	61 411 556	6 185	495 978	\$ 2 477 535	\$ -	62 948 686	13	
14	Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	87 117	---	0	0	0	87 117	14	
15	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	15	
16	Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	0	---	0	0	0	\$	16	
17	Produits provenant d'une fondation (446)	7 500	0	0	5 047	0	231 843	0	0	244 390	17	
18	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	46 759	7 759	0	2 693	0	34 545	44 198	0	135 954	18	
19	Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	19	
20	Recouvrement des coûts indirects (465)	0	201 528	0	0	0	1 220	0	0	202 748	20	
21	Ventes externes (460)	116 083	11 956	38 944	126 735	12 502	355 909	919 998	2 477 535	4 059 662	21	
22	Autres produits (466, 470)	15 000	0	0	311 686	0	55 266	74	0	382 026	22	
23	Total des produits autres	185 342	221 243	38 944	533 278	12 502	446 940	1 196 113	2 477 535	\$ 5 111 897	23	
24	TOTAL DES PRODUITS	12 550 735 \$	1 085 000 \$	779 450 \$	65 342 449 \$	18 687 \$	512 180 \$	2 613 569 \$	2 477 535 \$	- \$	85 379 605 \$	24

Université du Québec en Outaouais
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

Annexe 2

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Masses salariales											1
2	Direction	406 622	(2 538)	284 932	2 190 496	118 512	233 209	165 716	0	3 396 949		2
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	3
4	Enseignants-chercheurs	25 971 418	51	0	0	0	5 400	0	0	25 976 869		4
5	Chargés de cours	11 857 749	0	0	518	0	0	0	0	11 858 267		5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	299 939	79 935	0	(0)	0	0	0	0	379 874		6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	216 639	95 056	133 673	26 429	4 592	10 295	49 847	0	536 531		7
8	Personnel professionnel non enseignant	2 239 874	0	1 438 051	1 962 563	267 101	251 321	387 031	0	6 545 941		8
9	Personnel de soutien technique	1 017 129	2 734	1 712 683	624 585	187 980	60 052	59 009	0	3 664 172		9
10	Personnel de soutien de bureau	2 470 768	2 288	752 817	1 469 711	51 081	108 638	334 078	0	5 189 381		10
11	Personnel de métier et ouvrier	(74)	0	0	1 490	329 087	0	0	0	330 503		11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	8 869 311	24 844	930 083	1 434 510	216 810	138 319	220 603	0	11 834 480		12
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	53 349 375	202 370	5 252 239	7 710 302	1 175 163	807 234	1 216 284	\$	\$	69 712 967	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	608 903	608 903		14
15	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages	111 872	0	24 311	100 823	30 104	(19 027)	4 446	0	252 529		15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	79 875	0	0	0	0	0	0	0	79 875		16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	17
18	Formation et perfectionnement (710)	127 932	1 235	17 947	45 161	3 778	4 869	10 169	0	211 091		18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	997 655	174 243	13 123	115 455	5 242	87 547	35 078	0	1 428 343		19
20	Bourses (735)	12 086	38 520	0	1 000	0	0	346 398	0	398 004		20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	187 464	68 346	7 396	469 883	23 572	28 430	193 900	854	979 845		21
22	Fournitures et matériel (745)	357 534	12 198	280 513	129 958	78 709	5 501	42 997	76 025	983 435		22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	23
24	Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	402 971	58 969	522 783	901 481	2 490 192	228 037	822 067	265 107	5 691 607		24
25	Volumes et périodiques (750)	17 710	4 587	879 427	21 993	0	30	313	0	924 060		25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	1 599	0	134 894	915	1 269 814	0	19 787	315 571	1 742 580		26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	4 676	0	0	231	18 554	0	422	64 257	88 140		27
28	Location-exploitation (830)	305	738	0	15 798	875	3 780	6 308	40 629	68 433		28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	20 742	5 530	183 776	900	95 110	0	6 043	13 154	325 255		30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	3 028	85	61	307 937	82	1 646	13 162	22 512	348 513		32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	33
34	Autres charges (860, 870)	0	0	0	184 517	0	0	0	0	184 517		34
35	Total des charges autres	2 325 449	364 451	2 064 231	2 296 052	4 016 032	340 813	1 501 090	798 109	608 903	14 315 130	35
36	Virements interfonctions (877)	500	953	0	0	0	(500)	(953)	0		\$	36
37	Ventes internes (878)	(7 840)	(164 719)	0	0	0	(8 485)	0	(103 236)	(284 280)		37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	38
39	Total avant éléments extraordinaires	55 667 484	403 055	7 316 470	10 006 354	5 191 195	1 139 062	2 716 421	694 873	608 903	83 743 817	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	40
41	TOTAL DES CHARGES	55 667 484 \$	403 055 \$	7 316 470 \$	10 006 354 \$	5 191 195 \$	1 139 062 \$	2 716 421 \$	694 873 \$	608 903 \$	83 743 817 \$	41

Université du Québec en Outaouais
 Produits par fonction - Fonds avec restrictions
 de l'exercice terminé le 30 avril 2017

Annexe 3

		Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Subvention du Ministère (515)	600 220	20 025	68 452	0	61 518	0	715 956	0		1 466 171	1
2	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	1 278 642	0	0	0	6 705	0	0		1 285 347	2
3	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	2 673 988	0	0	0	27 722	0	0		2 701 710	3
4	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	1 159	683 519	0	0	0	0	0	0		684 678	4
5	Total des subventions	601 379	4 656 174	68 452	\$	61 518	34 427	715 956	\$	\$	6 137 906	5
6	Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	6
7	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	7
8	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	8
9	Produits provenant d'une fondation (446)	32 457	46 185	4 553	0	0	0	0	0		83 195	9
10	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	1 056 184	0	0	0	0	0	0		1 056 184	10
11	Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	11
12	Ventes externes (460)	0	0	0	0	0	54 352	0	0		54 352	12
14	Autres produits (466, 470)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	14
15	Total des produits autres	32 457	1 102 369	4 553	\$	\$	54 352	\$	\$	\$	1 193 731	15
16	TOTAL DES PRODUITS	633 836 \$	5 758 543 \$	73 005 \$	- \$	61 518 \$	88 779 \$	715 956 \$	- \$	- \$	7 331 637 \$	16

Université du Québec en Outaouais
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Masses salariales										1	
2	Direction	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 2	
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 3	
4	Enseignants-chercheurs	264 094	225 641	0	0	0	25 909	0	0	515 644	4	
5	Chargés de cours	6 477	0	0	0	30 932	0	0	0	37 409	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	10 001	770 749	0	0	0	14 801	0	0	795 551	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	886 384	0	0	0	57 913	0	0	944 297	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	73 320	593	0	0	0	138 813	0	0	212 726	8	
9	Personnel de soutien technique	89 479	136 255	25 288	0	0	30 136	0	0	281 158	9	
10	Personnel de soutien de bureau	52 975	5 593	0	0	0	85 790	0	0	144 358	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	118 290	315 226	5 760	0	4 996	70 432	0	0	514 704	12	
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	614 636	2 340 441	31 048	\$	\$	35 928	423 794	\$	\$	3 445 847	13
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	903	0	0	0	0	8 809	0	0	9 712	14	
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 15	
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	487 282	0	0	0	0	0	0	487 282	16	
17	Formation et perfectionnement (710)	0	576	0	0	0	0	0	0	576	17	
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	621	637 580	82	0	1 425	46 255	0	0	685 963	18	
19	Bourses (735)	0	1 230 848	0	0	0	223 767	0	0	1 454 615	19	
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	16 119	361 016	0	0	0	1 724	0	0	378 859	20	
21	Fournitures et matériel (745)	1 557	87 838	641	0	948	13	5 467	0	96 464	21	
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 22	
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	358 562	2 036	0	11 328	3 925	51 673	0	427 524	23	
24	Volumes et périodiques (750)	0	13 406	14 006	0	0	683	722	0	28 817	24	
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	5 750	20 639	0	44 689	0	0	0	71 078	25	
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	(1 788)	0	0	3 128	0	0	0	1 340	26	
27	Location exploitation (830)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 27	
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	201 528	0	0	0	1 220	0	0	202 748	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	35 504	4 553	0	0	755	0	0	40 812	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 33	
34	Autres charges (860, 870)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 34	
35	Total des charges autres	19 200	3 418 102	41 957	\$	61 518	52 851	292 162	\$	\$	3 885 790	35
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 36	
37	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 37	
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 38	
39	Total avant éléments extraordinaires	19 200	3 418 102	41 957	\$	61 518	52 851	292 162	\$	\$	3 885 790	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 40	
41	TOTAL DES CHARGES	633 836 \$	5 758 543 \$	73 005 \$	- \$	61 518 \$	88 779 \$	715 956 \$	- \$	- \$	7 331 637 \$	41



Le 4 octobre 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement ci-joint de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice clos le 30 avril 2017 (l'« état du traitement »). L'état du traitement a été préparé par la direction sur la base des dispositions en matière d'information financière décrites à la section 3 du *Guide et formulaire de déclaration de l'état du traitement 2016-2017*.

Responsabilité de la direction pour l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de cet état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière décrites à la section 3 du *Guide et formulaire de déclaration de l'état du traitement 2016-2017*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'état du traitement, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans l'état du traitement. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle de l'état du traitement afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état du traitement.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
900 boulevard de la Carrière, Suite 101, Gatineau (Québec), Canada J8Y 6T5
Tél. : +1 819 920 6001 Téléc. : +1 819 776 0347, www.pwc.com/ca/fr

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Opinion

À notre avis, l'état du traitement a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière décrites à la section 3 du *Guide et formulaire de déclaration de l'état du traitement 2016-2017*.

Référentiel comptable et restrictions quant à la diffusion et à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du *Guide et formulaire de déclaration de l'état du traitement 2016-2017*. Cet état du traitement a été préparé afin de permettre à l'Université du Québec en Outaouais de répondre aux exigences de l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais et au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties.

*PricewaterhouseCoopers LLP*¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A138202

Nom de l'établissement: Université du Québec en Outaouais

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

**ÉTAT DU TRAITEMENT 2016-2017
DU PERSONNEL DE DIRECTION
DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
DE NIVEAU UNIVERSITAIRE**

**Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Secteur de l'enseignement supérieur
Direction générale du financement
Août 2017**

ÉTAT DU TRAITEMENT 2016-2017

ÉTABLISSEMENT : Université du Québec en Outaouais

TABLEAU 2 : TRAITEMENT IMPOSABLE DES AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base ⁽⁴⁾	Autres composantes du traitement ⁽⁵⁾
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 ^o du premier alinéa de l'article 4.5 ⁽¹⁾	23,92	Le plus élevé ⁽⁴⁾	136 466	23 035
		Moyenne ⁽³⁾	112 856	11 760
		Le moins élevé ⁽⁴⁾	81 799	2 755
Personnel de direction des services	14,47	Le plus élevé ⁽⁴⁾	149 252	10 067
		Moyenne ⁽³⁾	117 583	3 597
		Le moins élevé ⁽⁴⁾	92 484	165
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé ⁽⁴⁾		
		Moyenne ⁽³⁾		
		Le moins élevé ⁽⁴⁾		

⁽¹⁾ Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

⁽²⁾ En équivalence au temps plein.

⁽³⁾ Le calcul de la moyenne du salaire de base et des autres composantes du traitement réfère au traitement versé durant l'exercice financier 2016-2017.

⁽⁴⁾ Concernant la colonne relative au salaire de base, les termes "le plus élevé" et "le moins élevé" correspondent aux salaires officiels le plus élevé et le moins élevé qui étaient en vigueur le 30 avril 2017.

⁽⁵⁾ Concernant la colonne relative aux autres composantes du traitement, les termes "le plus élevé" et "le moins élevé" réfèrent toujours à des composantes de traitement versé durant l'exercice financier 2016-2017.

TABLEAU 3 : VALEUR MONÉTAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

1^{re} partie: Personnel de direction supérieure

Nom et fonction	Allocations et frais remboursés	
	Nombre de mois dans la fonction	Valeur en \$
Jean Vaillancourt - Cadre excédentaire	2	
Denis Harrisson - Recteur	12	18 401
Luc Maurice - Secrétaire général en congé sans solde		
André J. Roy - Secrétaire général	12	7 547
Yves Dupont - Vice-recteur à l'administration et aux ressources	12	4 455
Sylvie de Grosbois - Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche	12	11 800
André Manseau - Doyen de la recherche	1	863
André Manseau - Cadre-conseil affecté à des projets spéciaux	11	3 414
Charmain Levy - Doyenne de la recherche	5,5	1 991
Marc Landry - Doyen des études	11,9	2 892
Alain Charbonneau - Cadre en prêt de service	4,1	
Robert Bilterys - Doyen de la formation continue et des partenariats	12	8 448
Mario Lepage - Doyen de la gestion académique	12	4 763
Denis Dubé - Cadre supérieur en prêt de service	12	700

2^e partie: Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽¹⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur en \$
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 ^o du premier alinéa de l'article 4.5 ⁽²⁾	21	Le plus élevé	22 538
		Moyenne ⁽¹⁾	2 491
		Le moins élevé	5
Personnel de direction des services	16	Le plus élevé	5 825
		Moyenne ⁽¹⁾	3 028
		Le moins élevé	942
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé	
		Moyenne ⁽¹⁾	
		Le moins élevé	

⁽¹⁾ Pour le calcul de la moyenne, ne considérer au diviseur que les personnes concernées par une allocation ou un remboursement de dépenses, que ce dernier ait été versé aux personnes visées ou versé directement par l'Université à un fournisseur de services.

⁽²⁾ Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés dans la première partie du tableau 3, relative au personnel de direction supérieure.

ÉTAT DU TRAITEMENT 2016-2017
ÉTABLISSEMENT : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS
COMPLÉMENTAIRES

Valeur monétaire des droits d'indemnités de départ détenus et non exercés pendant l'année 2016-2017	
Personnel de direction supérieure	
Nom et fonction	en \$
Denis Dubé - Cadre supérieur en prêt de service	161 631 \$
Yves Dupont - Vice-recteur à l'administration et aux ressources	161 631 \$
André Manseau - Cadre-conseil affecté à des projets spéciaux	149 252 \$
Mario Lepage - Doyen de la gestion académique	133 145 \$
Charmain Levy - Doyenne de la recherche	135 738 \$

ÉTAT DU TRAITEMENT 2016-2017
ÉTABLISSEMENT : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS
COMPLÉMENTAIRES

LISTE DES ÉLÉMENTS DE TRAITEMENT AUTRES QUE LE SALAIRE DE BASE APPLICABLES AU PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE AINSI QUE LE MONTANT AFFÉRENT À CHACUN DE CES ÉLÉMENTS LORSQU'ILS CONCERNENT LE RECTEUR

Nature des montants

*Montants afférents
au recteur*

Allocation automobile

Assurance mutilation

11 \$

Assurance vie

Assurance-maladie couple

3 110 \$

Assurance-maladie familiale

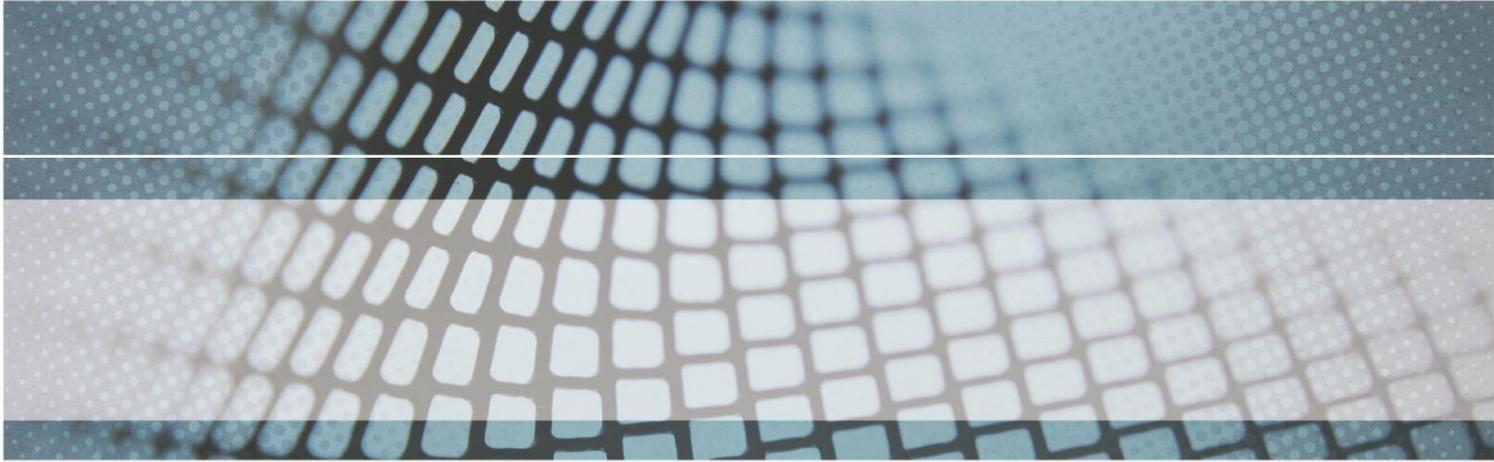
Assurance-maladie individuelle

Cotisations professionnelles

Contrat comme ressource enseignante

Prime de cumul

3 121 \$



Annexe 6-A Protocole des cadres supérieurs du règlement général 6 Ressources humaines

Note : Le texte que vous consultez est une codification administrative des règlements de l'Université du Québec. Leur version officielle est contenue dans les règlements adoptés par l'assemblée des gouverneurs.

Adoptée A-278-S-3820 (10 avril 1985), G.O.Q.1, 27 avril 1985, p. 1988-1990.

Amendée A-361-S-5079 (1^{er} novembre 1989), G.O.Q.1, 18 novembre 1989, p. 4849.

Amendée 2009-2-AG-S-R-24 (28 janvier 2009), G.O.Q.1, 14 février 2009, p. 189.

Modifiée 2016-3-AG-S-R-23 (27 avril 2016), G.O.Q.1, 14 mai 2016, p. 544-548.

Table des matières

1	Objet	3
2	Définitions	3
3	Conditions de travail	3
4	Avis de non-renouvellement de contrat	5
5	Vacances annuelles et congés	5
6	Avantages sociaux	5
7	Congés parentaux	5
8	Congés et postes vacants	5
9	Règles d'évaluation des chefs d'établissement	6
10	Paie des coûts	6
11	Dispositions finales	6
Appendice 1		7
Règles d'évaluation des chefs d'établissement de l'Université du Québec		7
1	Principe directeur	7
2	Objectifs	7
3	Description	7
4	Évaluation	7
5	Information au Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif	8

Protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec et des établissements

1 Objet

Le présent protocole a pour objet les conditions de travail des cadres supérieurs.

2 Définitions

2.1 L'expression « cadre supérieur » désigne toute personne à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un des établissements, dont le poste est inscrit par décision du comité exécutif de l'Université du Québec sur la liste prévue au paragraphe 2.2, et occupant une fonction :

- a) de chef d'établissement, c'est-à-dire de président de l'Université du Québec, de recteur d'université constituante ou de directeur général d'école supérieure ou d'institut de recherche;
- b) de cadre au sommet de la hiérarchie de l'Université du Québec ou de l'un des établissements, relevant directement de l'autorité du chef d'établissement à qui il rend compte de l'exécution de ses fonctions.

2.2 Le comité exécutif de l'Université du Québec a la responsabilité d'établir, par résolution, la liste des postes correspondant aux fonctions décrites au paragraphe 2.1 précédent.

2.3 L'expression « établissement » désigne une université constituante, un institut de recherche ou une école supérieure.

2.4 L'expression « traitement » signifie le salaire annuel fixé pour un cadre supérieur, à l'exclusion de tout supplément, allocation, frais de représentation ou de déplacement.

3 Conditions de travail

3.1 Le cadre supérieur bénéficie d'un mandat dont la durée peut atteindre cinq (5) ans, renouvelable à son terme.

3.2 Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. Si le cadre supérieur quitte pour un poste autre qu'un poste de cadre supérieur, il bénéficie des majorations salariales consenties à la catégorie de personnel à laquelle il est intégré selon les modalités prévues, à moins d'une décision contraire de l'instance concernée.

3.3 Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continues, sans diminution de traitement mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé.

Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du « Programme de mobilité des cadres supérieurs » est celui prévu au présent paragraphe. Les frais afférents versés dans le cadre de ce congé de perfectionnement ainsi que les autres conditions relatives à ce perfectionnement sont ceux prévus audit programme de mobilité.

3.4 Le congé de perfectionnement prévu au paragraphe 3.3 peut se répéter d'un mandat à l'autre ou se fractionner. Il ne peut se cumuler d'un mandat à l'autre et être ainsi d'une durée supérieure à un an.

- 3.5** Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continues, quitte l'Université du Québec ou l'un des établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement telle que définie au paragraphe 3.9.
- Avec le consentement du cadre supérieur concerné, une allocation de remplacement peut être substituée, en totalité ou en partie, à la prime de séparation et être versée au nouvel employeur qui retient les services du cadre supérieur.
- 3.6** Les avantages conférés au paragraphe 3.5 sont acquis pour le bénéfice de leur titulaire ou de ses ayants droit, héritiers ou fiduciaires.
- 3.7** Le cadre supérieur ne peut bénéficier des avantages énoncés aux paragraphes 3.3 et 3.5 dans un même mandat. Le cadre supérieur qui quitte l'Université du Québec ou l'un des établissements pendant son congé de perfectionnement a droit à une prime de séparation équivalente à la portion non écoulée de l'année de perfectionnement.
- 3.8** L'avantage énoncé au paragraphe 3.5 ne peut être accordé qu'une seule fois à une même personne, même si celle-ci revient à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un des établissements.
- 3.9** Lorsqu'un cadre supérieur, à travers ses années de service à titre de cadre supérieur, est passé ou passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse / d'une fonction à une autre / ou d'un mandat à un autre, le temps ainsi écoulé dans l'une et l'autre de ces situations est joint et cumulé. La meilleure année de traitement à travers toutes les années courues sert de base au calcul des avantages du présent protocole. Les changements et l'accumulation de situations, tels que ci-haut définis, n'ouvrent droit aux avantages du paragraphe 3.5 qu'à une seule occasion.
- 3.10** Pour les fins des paragraphes 3.1 à 3.5 et sous réserve de l'assentiment du cadre supérieur concerné, l'Université du Québec et les établissements forment un tout de façon à favoriser la mobilité du cadre supérieur. Toutefois, l'Université du Québec ou l'établissement qui, selon le cas, est appelé à recevoir ainsi un cadre supérieur doit donner son assentiment.
- 3.11** Les avantages visés tant aux paragraphes 3.1 à 3.4 qu'au paragraphe 3.5 sont assumés, selon le cas, par l'Université du Québec ou par l'établissement à l'emploi duquel le cadre supérieur a effectué les années de mandat qui le qualifient pour ces avantages. Lorsqu'un cadre supérieur passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse, la contribution de chaque établissement ou de l'Université du Québec et de l'établissement, s'il y a lieu, est établie au prorata du temps écoulé dans ces établissements ou à l'Université du Québec, le cas échéant, à titre de cadre supérieur.
- 3.12** Les cadres supérieurs de corporations tierces ou d'organismes qui sont devenus ou deviendront « établissement » au sens des présentes et qui bénéficient déjà dans ces corporations ou organismes d'avantages ou de bénéfices marginaux en raison de leur statut de cadre supérieur, ne sont pas admissibles aux conditions énoncées dans le présent protocole, à moins que le comité exécutif de l'Université du Québec n'en décide autrement.

4 Avis de non-renouvellement de contrat

En ce qui concerne le chef d'établissement, les modalités concernant le non-renouvellement de mandat sont prévues au règlement général 11 Processus de consultation en vue de la désignation des chefs d'établissement.

À l'égard des autres cadres supérieurs, lorsqu'aucune disposition n'est prévue, ce dernier a droit à un avis écrit de non-renouvellement de six (6) mois.

5 Vacances annuelles et congés

Au titre des vacances annuelles et des congés, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

6 Avantages sociaux

Au titre des avantages sociaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas, à l'exception des avantages reliés à la retraite anticipée (indemnité de départ à la retraite, retraite graduelle).

7 Congés parentaux

Au titre des congés parentaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

8 Congés et postes vacants

- 8.1** À la demande d'un cadre supérieur mentionné à l'article 2, l'instance concernée peut lui accorder un congé avec ou sans solde, durant ou après mandat aux termes et conditions jugés appropriés sous réserve des dispositions des paragraphes qui suivent.
- 8.2** Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection scolaire ou municipale obtient, sur demande à l'instance concernée, un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.
- 8.3** Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection provinciale ou fédérale se voit automatiquement accorder un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.
- 8.4** Le cadre supérieur défait à une élection provinciale, fédérale, municipale ou scolaire reprend, à la fin de son congé sans solde, la fonction qu'il occupait.
- 8.5** Le cadre supérieur élu à une élection provinciale ou fédérale bénéficie d'un congé sans solde, à compter du jour de son élection, pour la durée totale de son mandat comme député.
- 8.6** Lorsqu'un congé est accordé en cours de mandat, il doit être pourvu à la nomination provisoire ou régulière d'une personne qui assure la continuité des fonctions habituelles du cadre supérieur en congé.
- 8.7** Le conseil d'administration de l'université constituante, de l'école supérieure et de l'institut de recherche désigne le suppléant chaque fois qu'un poste de cadre supérieur autre que celui de chef d'établissement est temporairement vacant et a charge d'en informer le comité exécutif de l'Université du Québec.

9 Règles d'évaluation des chefs d'établissement

Les règles d'évaluation des chefs d'établissement sont prévues à l'appendice 1 de la présente annexe.

10 Paiement des coûts

Les coûts relatifs à l'exécution du présent protocole sont défrayés à même les dépenses courantes de l'Université du Québec et des établissements concernés.

11 Dispositions finales

- 11.1** Tous les cadres supérieurs sont visés par le présent protocole sauf ceux qui ont signifié, au 1^{er} septembre 1978, leur volonté de continuer de bénéficier du protocole des cadres supérieurs publié dans la Gazette officielle du Québec du 28 mars 1973.
- 11.2** Lorsqu'un poste existant est subséquemment autorisé et défini de niveau « cadre supérieur », le comité exécutif de l'Université du Québec détermine, s'il y a lieu, aux fins du paragraphe 2.2 la date antérieure d'application se rattachant à ce nouveau statut.
- 11.3** Sauf en ce qui concerne les pouvoirs expressément dévolus à l'instance concernée de chaque établissement, le comité exécutif de l'Université du Québec est responsable de l'application du présent protocole. Il peut, en outre, adopter par résolution toute procédure administrative relative à son application.

Règles d'évaluation des chefs d'établissement de l'Université du Québec

1 Principe directeur

Conformément aux règles du ministère du Conseil exécutif et des bonnes pratiques en matière de gouvernance, l'opération d'évaluation du rendement et de révision du traitement des chefs d'établissement doit être effectuée annuellement.

2 Objectifs

Les objectifs poursuivis dans le cadre de ces règles visent à :

- Mettre en place une démarche d'évaluation des chefs d'établissement participative, mobilisatrice et adaptée au milieu universitaire. L'évaluation du rendement doit être motivée, équitable et empreinte de respect à l'égard de la personne évaluée et de l'établissement qu'elle dirige;
- Élaborer une démarche d'évaluation sous la responsabilité des présidents de conseil d'administration des établissements;
- Informer le Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif des résultats de la démarche.

3 Description

La démarche d'évaluation comporte habituellement les étapes suivantes :

- Au mois de février de chaque année, le président de l'Université du Québec transmet aux présidents de conseil d'administration (sauf si le chef d'établissement assume ce rôle, auquel cas le conseil désigne un membre socioéconomique pour réaliser l'évaluation) une demande d'évaluation de leur chef d'établissement;
- Le chef d'établissement présente un état de son bilan de l'année écoulée;
- Le président de conseil d'administration procède à l'évaluation du chef d'établissement selon les critères établis par le conseil d'administration;
- Les présidents de conseil d'administration des établissements transmettent les résultats de leur évaluation au président de l'Université du Québec;
- Le président de l'Université du Québec informe le Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif des résultats de l'évaluation réalisée par les présidents de conseil d'administration des établissements.

4 Évaluation

Le processus d'évaluation du rendement pourra notamment comprendre les éléments suivants :

- La présentation du bilan du chef d'établissement en fonction des objectifs fixés préalablement;

- 
- Un état de réalisation des orientations stratégiques et réalisations constatées;
 - Sa contribution au développement et au rayonnement de l'enseignement, de la recherche et des services à la collectivité de son établissement;
 - La mise en œuvre des objectifs financiers;
 - Ses relations avec le conseil d'administration quant à :
 - La qualité de l'information transmise;
 - La mise en œuvre des décisions;
 - Le respect des politiques et décisions.

Au terme de son évaluation, le président de conseil d'administration transmet au président de l'Université du Québec un rapport devant contenir une des recommandations suivantes, accompagnée des commentaires à l'appui, du pourcentage retenu ainsi que des bonifications salariales afférentes qui seront versées au chef d'établissement :

- A : Rendement qui dépasse de beaucoup les attentes
- B : Rendement qui dépasse les attentes
- C : Rendement qui est équivalent aux attentes
- D : Rendement qui est inférieur aux attentes
- E : Rendement qui est grandement inférieur aux attentes

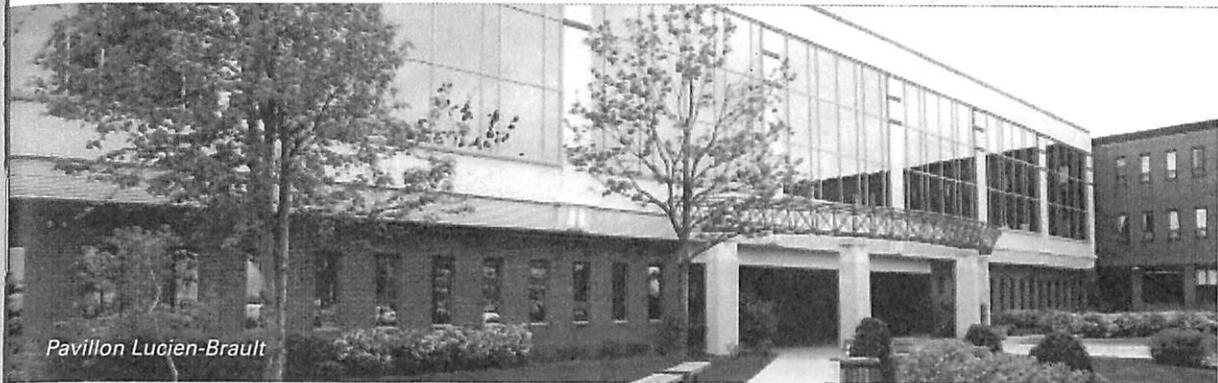
5 Information au Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif

Le président de l'Université du Québec informe le Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif des résultats du rapport d'évaluation transmis par le président de conseil d'administration.



Association des cadres
de l'Université du Québec en Outaouais

Université
du Québec
en Outaouais



Pavillon Lucien-Brault



Pavillon Alexandre-Taché



UOO à Saint-Jérôme

PROTOCOLE D'ENTENTE

ENTRE

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

ET

L'ASSOCIATION DES CADRES

DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

Adopté par le Conseil d'administration, le 25 mai 2010

Chapitre 6 Contrat d'un cadre

- 6.01 Le premier contrat d'un cadre est d'une durée de deux (2) ans.
- 6.02 L'Université peut exiger, avant l'embauche, un examen médical effectué à ses frais, par un médecin qu'elle désigne.
- 6.03 Au moment de la signature du contrat d'embauche, l'Université remet au cadre sa description de fonctions, une copie certifiée conforme de la résolution de son embauche, une copie du présent protocole et l'informe de son traitement, de sa date d'entrée en fonction, de sa date de fin de contrat, du programme de rémunération des cadres et de sa catégorie en conformité avec le chapitre 10 du présent protocole.
- 6.04 Au terme d'un premier contrat décrit en 6.01 et sous réserve d'une recommandation favorable du personnel de direction supérieure de qui il relève et de l'approbation de l'autorité appropriée, le cas échéant, le cadre acquiert la sécurité d'emploi et bénéficie des avantages prévus au chapitre 7.
- 6.05 Avant l'expiration d'un contrat, l'Université donnera un avis écrit de six (6) mois indiquant le renouvellement ou le non-renouvellement et les motifs qui y sont associés, le cas échéant.
- Dans le cas d'un non-renouvellement, le défaut par l'Université de respecter ce délai ne peut en aucun temps entraîner l'acquisition de la sécurité d'emploi. L'Université prolongera la durée du contrat d'une période de temps suffisante pour se conformer au délai prévu.
- 6.06 Un cadre ne peut être mis à pied par suite de l'abolition de son poste ou de changements administratifs, techniques ou d'une réorganisation du travail. Il devra cependant accepter d'être affecté à un autre emploi.
- 6.07 Le cadre déplacé qui n'a pas acquis la sécurité d'emploi ne voit pas son traitement diminué pendant la durée de son contrat et bénéficie des dispositions de l'article 10, s'il y a lieu.
- 6.08 À moins d'entente avec son supérieur immédiat, le cadre qui quitte l'Université doit donner, avant son départ, un avis écrit d'un (1) mois, excluant la période de ses vacances.
- 6.09 L'Université peut, en tout temps, congédier tout cadre pour cause juste et suffisante. L'Université doit transmettre au cadre, par écrit, les raisons justifiant sa décision.

Chapitre 7 Sécurité d'emploi

- 7.01 Le cadre acquiert la sécurité d'emploi, en vertu des dispositions de l'article 6.04.
- 7.02 Sous réserve du droit de l'Université de congédier pour cause juste et suffisante, un cadre qui a acquis sa sécurité d'emploi ne peut faire l'objet d'une mesure de fin d'emploi.

Lorsque la situation le requiert, un cadre qui bénéficie de la sécurité d'emploi se voit proposer par l'Université, moyennant un préavis de trois (3) mois, l'une des options suivantes :

- a) une affectation dans un poste cadre qui correspond à ses compétences;
- b) compte tenu de ses compétences, s'engager dans un programme de perfectionnement en vue de lui permettre d'accéder à un autre poste cadre compatible avec sa formation et son expérience;
- c) une affectation dans un département ou dans un service de l'Université;

L'Université se réserve le droit de retenir l'option qui lui apparaît la plus acceptable dans les circonstances.

Le cadre qui refuse ainsi l'option qui lui est offerte par l'Université est réputé avoir remis sa démission et bénéficie des dispositions financières prévues à l'article 7.04.

- 7.03 Le cadre qui a acquis la sécurité d'emploi et qui est déplacé ne voit pas son traitement diminué, ne change pas de catégorie salariale vers une catégorie où le traitement est moindre pendant la durée de son affectation à l'Université et bénéficie des dispositions du chapitre 10.
- 7.04 Si un cadre, ayant acquis la sécurité d'emploi, décide de quitter l'Université en raison d'une réorganisation administrative majeure, il reçoit une compensation ainsi calculée : un (1) mois par année de service, à titre de cadre, jusqu'à un maximum de douze (12) mois.

Cette indemnité de séparation peut être accordée en tout temps par l'Université dans le cas d'un départ volontaire.

Dans le cas où un cadre se prévaut du programme de préretraite, l'indemnité forfaitaire de départ ne peut être cumulée avec toute autre forme d'indemnité.

Chapitre 10 Traitement

- 10.01 Chaque année, à la date fixée par la Politique salariale du gouvernement du Québec, la courbe de rémunération des cadres est révisée conformément aux dispositifs prévus à cet effet dans le programme de rémunération des cadres. L'Université s'engage à en remettre une copie à l'Association sur demande.

Le traitement que reçoit le cadre couvre la totalité de sa prestation de travail pour le compte de l'Université.

- 10.02 Chaque année à la date fixée par la Politique salariale du gouvernement du Québec, le salaire du cadre est augmenté du redressement annuel de la structure de rémunération comme prévu à l'article 10.01.

De plus, le cadre peut recevoir, selon les conclusions de l'évaluation faite en vertu du chapitre 11, un réajustement de rémunération au mérite, calculé rétroactivement au 1er jour de l'année financière courante, conformément aux dispositifs prévus à cet effet dans le programme de rémunération des cadres et dans le cadre du présent protocole.

Lorsque la rémunération du cadre a atteint le maximum de sa catégorie, le réajustement de rémunération au mérite est payable sous forme de prime annuelle.

- 10.03 Un cadre ne peut recevoir un traitement inférieur au traitement minimum de la catégorie à laquelle appartient le poste dont il est titulaire. Tout dépassement du traitement maximum de la catégorie à laquelle appartient le poste dont le cadre est titulaire, est maintenu jusqu'à ce que le traitement ait réintégré l'échelle salariale de ladite catégorie.

- 10.04 Les postes de cadres de l'Université du Québec en Outaouais sont classés en quatre (4) catégories, en fonction des pointages HAY suivants :

Catégorie 1 : 950 et plus points
Catégorie 2 : 775-949 points
Catégorie 3 : 575-774 points
Catégorie 4 : 574 points

Les traitements minimums et maximums de chaque catégorie sont indexés annuellement du pourcentage d'augmentation de base.

Sous réserve de l'évaluation des postes par le Comité réseau du Système Hay, la classification suivante est donnée à titre indicatif :

Catégorie 1 : postes de doyen
Catégorie 2 : postes de direction d'unités administratives
Catégorie 3 : postes d'adjoint aux cadres supérieurs
Catégorie 4 : postes d'adjoint aux cadres et autres postes non visés par les autres catégories.

- 10.05 Le traitement de la personne déjà à l'emploi de l'Université qui n'occupe pas déjà une fonction de cadre, est déterminé de la manière suivante : le traitement que cette personne recevait est augmenté minimalement de 10 % du maximum de la nouvelle échelle de traitement qui lui est applicable sans toutefois dépasser le maximum de l'échelle de sa nouvelle catégorie d'emploi et en tenant compte de sa formation et de son expérience. Dans aucun cas son traitement ne peut être inférieur au minimum de l'échelle de traitement qui lui est applicable.
- 10.06 Le traitement de la personne déjà à l'emploi de l'Université comme cadre, lors de toute autre affectation à un poste de cadre, est déterminé de la façon suivante :
- a) Le maximum de la nouvelle échelle de traitement applicable est supérieur au maximum de l'échelle de traitement qui lui était applicable : dans ce cas, le traitement qu'il recevait est augmenté de 10 % du maximum de la nouvelle échelle de traitement qui lui est applicable. Lorsque le résultat obtenu est supérieur au maximum de la nouvelle échelle de traitement, la personne reçoit, pour les douze mois qui suivent la date de sa nouvelle affectation, le montant qui excède le maximum de la nouvelle échelle sous forme forfaitaire. Ce montant forfaitaire ne s'applique qu'une seule fois.
 - b) Le maximum de la nouvelle échelle de traitement applicable est égal au maximum de l'échelle de traitement qui lui était applicable : dans ce cas, le traitement qu'il recevait est maintenu.
 - c) Le maximum de la nouvelle échelle de traitement applicable est inférieur au maximum de l'échelle de traitement qui lui était applicable :
 - i. Si le traitement du cadre est supérieur au maximum de la nouvelle échelle, dans ce cas, son traitement est maintenu jusqu'à ce que le maximum de l'échelle de traitement le rattrape.

Cependant, lorsque l'affectation résulte d'une demande expresse du cadre ou d'une mesure disciplinaire ou administrative, l'application de ce paragraphe est facultative. Le cadre pourrait donc se voir accorder le maximum de la nouvelle échelle.
 - ii. Si le traitement du cadre est inférieur au maximum de la nouvelle échelle, dans ce cas, son traitement est maintenu et se verra augmenter normalement jusqu'à ce qu'il atteigne le maximum de ladite échelle.
- 10.07 Le traitement de la personne qui n'était pas à l'emploi de l'Université est déterminé en tenant compte de sa formation et de son expérience.
- 10.08 Lorsqu'un poste de cadre est vacant pendant une période supérieure à un (1) mois, l'Université verse une prime au cadre à qui elle demande d'exercer en cumul, dans le cadre d'une affectation temporaire, en sus de sa tâche régulière, la majeure partie ou toutes les responsabilités de ce poste. Le cadre qui exerce le cumul a droit à cette prime à compter de la première journée ouvrable du deuxième mois où le cumul est exercé. Cette prime est versée sous forme forfaitaire et équivaut à 10 % du traitement minimum de l'échelle applicable au poste vacant.
- 10.09 Les échelles sont indexées selon la Politique salariale du gouvernement du Québec (PSG) pour le personnel d'encadrement.

Salaires au 1^{er} juin ou à la date fixée par la PSG selon l'échelle en vigueur.

	Minimum au 1 ^{er} juin 2009*	Maximum au 1 ^{er} juin 2009
Catégorie 1	103 191 \$	134 148 \$
Catégorie 2	89 285 \$	116 070 \$
Catégorie 3	76 977 \$	100 070 \$
Catégorie 4	64 679 \$	84 083 \$

* En révision

- 10.10 Le salaire du cadre lui sera versé tous les deux jeudis, par dépôt bancaire, selon les pratiques en vigueur à l'Université.

Chapitre 21 Retraite et préretraite

- 21.01 Le cadre participe au Régime de retraite de l'Université du Québec ou l'équivalent, suivant les dispositions des régimes en vigueur.
- 21.02 L'Université offre au personnel cadre les diverses formules relatives à la retraite et à la préretraite appliquées aux autres catégories de personnel.
- 21.03 Si un cadre se prévaut d'un programme de préretraite, l'indemnité forfaitaire de départ ne peut être cumulée avec toute autre forme d'indemnité.

CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL

ENTRE

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

ET

**LE SYNDICAT DU GROUPE PROFESSIONNEL
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

Période du 1^{er} mai 2014 au 30 avril 2019

Adoptée le 8 décembre 2014

Lorsque la professionnelle ou le professionnel a l'obligation de rembourser, la professionnelle ou le professionnel et l'Université s'entendent sur les modalités de remboursement. En cas de désaccord, l'Université convient des modalités de remboursement. Lors d'une cessation définitive de l'emploi, les sommes versées en trop sont exigibles immédiatement.

9-11.19 Changement de statut

La professionnelle ou le professionnel qui voit son statut changer de temps complet à temps partiel ou l'inverse durant sa participation au régime de congé à traitement différé ou anticipé pourra se prévaloir de l'un des deux choix suivants :

- a) Il peut mettre un terme à son contrat et ce, aux conditions prévues à la clause 9-11.18 du présent article.
- b) Il peut continuer sa participation au régime et est traité alors comme une professionnelle ou un professionnel à temps partiel. Les parties conviennent alors des modalités pour assurer la transition au niveau de sa participation au régime.

Cependant, la professionnelle ou le professionnel à temps complet qui devient une professionnelle ou un professionnel à temps partiel après avoir pris son congé est réputé demeurer professionnelle ou professionnel à temps complet aux fins de la détermination de sa contribution au régime de congé à traitement différé ou anticipé.

9-12.00 PROGRAMME DE RETRAITE ANTICIPÉE ET DE RETRAITE GRADUELLE

La professionnelle ou le professionnel à statut particulier n'est pas assujéti à l'article 9-12.00

9-12.01 Définition

La retraite anticipée est le départ volontaire à la retraite d'une professionnelle ou d'un professionnel régulier avant l'âge normal de la retraite prévue aux différents régimes de retraite.

La retraite graduelle est le départ volontaire mais graduel d'une professionnelle ou d'un professionnel régulier avant l'âge normal de la retraite selon les modalités prévues à la clause 9-12.05.

CONVENTION COLLECTIVE

ENTRE

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

ET

**SYNDICAT DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS (CSQ)**

Période du 1^{er} mai 2014 au 30 avril 2019

La retraite graduelle est le départ volontaire mais graduel d'une personne salariée avant l'âge normal de la retraite selon les modalités prévues à la clause 6-12.05.

6-12.02 **Conditions d'admissibilité**

La personne salariée qui remplit les conditions ci-après peut se prévaloir d'une retraite anticipée ou d'une retraite graduelle :

- être âgée de cinquante-cinq (55) à soixante-quatre (64) ans ;
- avoir au moins dix (10) ans d'ancienneté pour l'Université.

6-12.03 **Date de la retraite anticipée ou graduelle**

Une personne salariée qui souhaite prendre une retraite anticipée ou une retraite graduelle donne un préavis de trois (3) mois à l'Université avec une copie au Syndicat.

La retraite débute alors le dernier jour du mois à la suite de l'échéance du préavis à condition que cette date soit postérieure à la date à laquelle la personne salariée atteint l'âge de cinquante-cinq (55) ans ou antérieure à celle à laquelle elle atteint son soixante-cinquième (65^e) anniversaire de naissance.

6-12.04 **Retraite anticipée : prestation de départ**

La personne salariée qui désire se prévaloir d'une retraite anticipée peut, à son choix, bénéficier de l'un ou l'autre des mécanismes mutuellement exclusifs suivants :

- a) Lorsque le départ volontaire à la retraite implique pour la personne salariée une perte actuarielle, l'Université lui verse le montant forfaitaire nécessaire pour corriger et compenser la réduction actuarielle.

Le montant forfaitaire versé à la personne salariée en vertu de l'alinéa précédent ne peut cependant pas être supérieur à cent pour cent (100 %) du salaire annuel de la personne salariée au moment de son départ à la retraite.

ou

- b) L'Université verse à la personne salariée une compensation forfaitaire établie selon le tableau suivant :
 - 100 % du traitement si elle est âgée de cinquante-cinq (55) à soixante (60) ans;

- 80 % du traitement si elle est âgée de soixante et un (61) ans ;
- 60 % du traitement si elle est âgée de soixante-deux (62) ans ;
- 40 % du traitement si elle est âgée de soixante-trois (63) ans ;
- 20 % du traitement si elle est âgée de soixante-quatre (64) ans.

6-12.05 **Retraite graduelle**

La personne salariée peut choisir de prendre une retraite graduelle sur une période maximale de deux (2) ans. La retraite graduelle doit être complétée au plus tard à soixante-cinq (65) ans. La personne salariée joint à sa demande un avis définitif de retraite prenant effet à la fin de la période de retraite graduelle, sous réserve d'une entente quant à l'aménagement de celle-ci.

À partir de la date du début de la retraite graduelle, la personne salariée bénéficie d'un horaire de travail correspondant à cinquante pour cent (50 %) de son horaire régulier ; l'Université et la personne salariée conviennent de l'aménagement de cette retraite graduelle. En cas de désaccord, la question est référée au Comité de relations de travail.

Pendant la période de retraite graduelle, les conditions de travail demeurent inchangées. La contribution de la personne salariée et celle de l'Université aux régimes de rentes et d'assurances collectives sont maintenues au niveau correspondant au régime d'emploi ordinaire de la personne salariée.

La personne salariée qui termine une période de retraite graduelle ne peut se prévaloir de la prestation de départ prévue à la clause 6-12.04.

6-12.06 **Préparation à la retraite**

Des cours de préparation à la retraite sont offerts gratuitement à la personne salariée intéressée de cinquante (50) ans et plus et à son conjoint. Le Comité paritaire de préparation à la retraite discute du contenu, des personnes ressources, du lieu et des modalités du cours.

De plus, des activités d'information (conférences, etc.) sont offertes régulièrement aux personnes ayant déjà suivi des cours de préparation à la retraite.

Le Comité paritaire discute aussi du calendrier et du contenu de ces activités ainsi que de la mise sur pied d'autres activités de préparation à la retraite : conférences, diffusion d'un bulletin, etc.

6-12.07 **Comité paritaire de préparation à la retraite**

Les parties conviennent de former un Comité paritaire de préparation à la retraite formé de quatre (4) personnes dont deux (2) membres choisis par

le Syndicat et deux (2) désignés par l'Université. Ce Comité peut s'adjoindre comme personnes-ressources une ou des personnes désignées par une association représentative des retraités et préretraités de l'Université.

Les fonctions de ce Comité sont celles prévues à la clause 6-12.06.